

DOSSIER D'OPPORTUNITÉ POUR LA RÉNOVATION DES CERTIFICATIONS DE LA FILIÈRE TAPISSIER D'AMEUBLEMENT



DOSSIER D'OPPORTUNITÉ POUR LA RÉNOVATION DES CERTIFICATIONS DE LA FILIÈRE TAPISSIER D'AMEUBLEMENT

AOÛT 2025

OBJET :

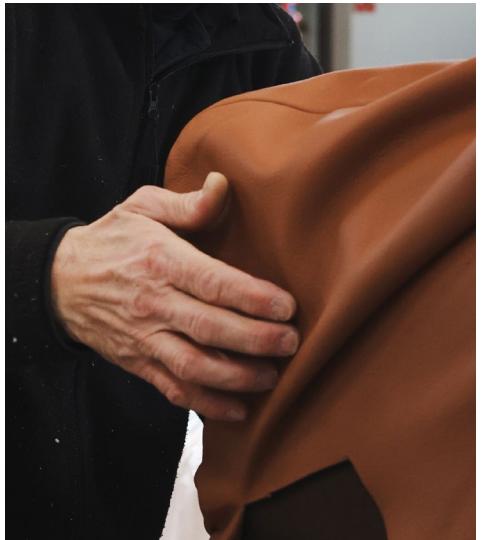
**Rénovation des diplômes de
la filière tapisserie d'ameublement
articulation entre CAP, titres professionnels,
BP, Bac Pro, BTM, DNMADE et certifications
de la branche professionnelle**

DESTINATAIRE :

Ministère de l'Éducation nationale

ÉMETTEUR :

**Union Nationale de l'Artisanat
des Métiers de l'Ameublement
sous couvert de la CPNEFP de la branche
de la fabrication de l'ameublement**



La filière de formation en tapisserie d'ameublement se caractérise par une diversité de certifications, diplômes du ministère de l'Éducation nationale et de l'Enseignement Supérieur, titres professionnels du ministère du Travail, titre de l'Artisanat ainsi que des CQP et CCP développées par la branche professionnelle de la fabrication de l'ameublement.

Cette pluralité peut entraîner des redondances, des incohérences et une complexité pour les apprenants et les employeurs.

Les Métiers de tapissier·ière d'ameublement dans leur diversité sont essentiels à la fois pour la rénovation du patrimoine et pour répondre aux tendances contemporaines du marché, que ce soit dans l'artisanat ou l'industrie de la fabrication de l'ameublement.

Cependant, la filière doit faire face à des défis tels que :

- une méconnaissance du métier ou des pluralités du métier de tapissier en siège et en décor;
- une attractivité limitée des formations initiales et par apprentissage;
- des difficultés de recrutement, notamment en raison des distances entre les lieux de formations et la localisation des entreprises et des conditions de travail perçues comme exigeantes;
- une offre de formation initiale jugée insuffisante par plus de 50 % des employeurs.

La profession fait face actuellement à une carence de main d'œuvre, et compte tenu des offres à pourvoir (près de 750 offres d'emploi enregistrées par France Travail au 1er trimestre 2025) la situation est critique, et confirme la nécessité de rénover la filière de formation, au profit d'une amélioration de l'emploi et des besoins de main d'œuvre.

Au regard des retours de l'enquête menée par l'UNAMA, il apparaît que la démarche de rénovation doit être engagée et devra en priorité permettre de :

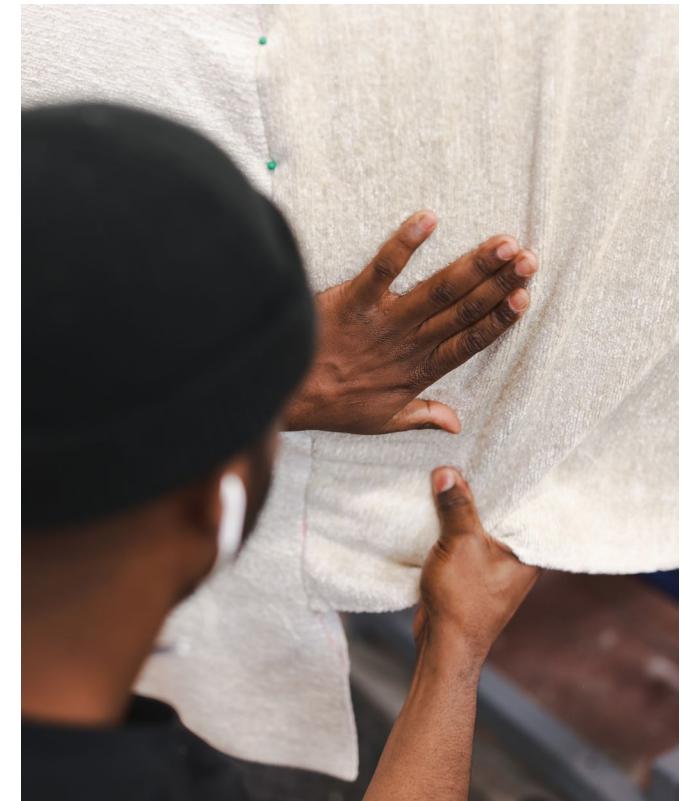
- renforcer l'adéquation entre les compétences acquises et les besoins des entreprises artisanales et de l'industrie de la fabrication de l'ameublement;
- clarifier et harmoniser les référentiels des deux CAP tapissier d'ameublement en sièges et en décors, et étudier la création d'une nouvelle certification de niveau 4;
- faciliter les passerelles entre les différentes certifications, de niveau 3 et niveau 4 tout en étudiant les complémentarités avec les certifications de la branche professionnelle et de l'artisanat;
- améliorer l'attractivité des métiers et des formations associées;
- avoir un volume d'enseignement professionnel suffisamment long et bien articulé entre les différentes certification.

Pour optimiser la filière de formation, il est demandé :

- d'harmoniser les référentiels des différentes certifications, en intégrant les compétences communes, tout en ouvrant sur le développement numérique, la santé, la sécurité au travail et les notions d'éco-conception et de réemploi (mais cela ne doit pas être au détriment des savoir-faire traditionnels liés aux métiers d'art, du luxe et de l'excellence);
- d'établir des passerelles entre le CAP, le titre professionnel, le BAC Pro, le BP et BTM et les certifications de la branche (ceci dans le but de permettre une progression fluide des parcours de formations initiales, d'alternance et de reconversion professionnelle);
- de donner les moyens aux apprenants d'acquérir une capacité d'adaptation, favorable à l'insertion durable dans l'entreprise, à la volonté d'évoluer et de se former aux changements et aux évolutions technologiques et aux besoins du marché;
- d'impliquer les entreprises et les centres de formation dans la définition des référentiels, afin d'assurer une meilleure adéquation entre les compétences acquises et les compétences recherchées.



CFA AFPIA - École de l'Ameublement



Jouffre

Concernant les CAP Tapissier d'ameublement en siège et Tapissier d'ameublement en décor voici les limites identifiées :

↳ Domaine	↳ Limites identifiées
Contenu pédagogique	Formation axée sur les gestes professionnels, mais peu ouverte à la créativité, au design ou à la conception de projet global.
Techniques et outils	Poids important des techniques traditionnelles, avec une faible intégration des innovations technologiques (matériaux innovants, DAO, outils numériques).
Évolution professionnelle	Qualification de niveau 3 limitée pour accéder à des responsabilités (encadrement, conception, gestion de projet).
Polyvalence métier	Spécialisation forte (option siège ou décor) qui peut restreindre l'adaptabilité aux métiers connexes comme la décoration d'intérieur ou le design textile.
Formation en gestion / entrepreneuriat	Absence de module sur la création/reprise d'entreprise, la gestion administrative ou commerciale, ce qui freine l'autonomie professionnelle.
Insertion professionnelle	Emploi souvent dépendant de TPE artisanales ou du sur mesure, secteur sensible aux cycles économiques et à la commande directe.
Accessibilité adulte / reconversion	Accès difficile pour les adultes en reconversion (organisation, disponibilité d'établissements, durée), notamment hors des grandes métropoles.
Reconnaissance et image	Image parfois perçue comme « artisanat ancien » alors que le secteur évolue vers des pratiques contemporaines, cela peut limiter l'attractivité du diplôme.

La rénovation de la filière de formation en tapisserie d'ameublement constitue une opportunité stratégique majeure pour répondre aux enjeux de transformation que connaissent aujourd'hui les métiers de l'ameublement, qu'ils relèvent de l'artisanat d'art ou de l'industrie de la fabrication de l'ameublement.

Dans un contexte de transition écologique, d'innovation technologique et de mutation des pratiques professionnelles, l'adaptation des formations devient un levier essentiel pour :

- renforcer l'attractivité des métiers, en valorisant la diversité des parcours et des savoir-faire;
- mieux répondre aux besoins en compétences exprimés par les entreprises;
- favoriser l'insertion durable des apprenants, y compris dans des logiques de reconversion ou de spécialisation.

Cette rénovation ne pourra être pleinement efficace que si elle est menée de manière concertée, en associant étroitement les acteurs de la formation initiale et continue, les branches professionnelles et de l'industrie de l'ameublement, ainsi que les entreprises elles-mêmes.

La convergence des logiques artisanales et industrielles, aujourd'hui à l'œuvre dans la filière, appelle à une refonte ambitieuse et structurante des référentiels de formation, reposant sur :

- une modularité renforcée (CAP, titres professionnels, CQP) plus favorables à la reconversion professionnelle;
- la création de passerelles fluides entre certifications, métiers et niveaux de qualification;
- un ancrage territorial fort, au plus près des bassins d'emploi et des dynamiques locales;
- l'intégration de compétences émergentes : éco-conception, réparation, réemploi, numérique, personnalisation, gestion de projet et restauration patrimoniale.

Cette dynamique de rénovation doit aussi s'inscrire pleinement dans les grandes orientations nationales :

- la stratégie en faveur des Métiers d'Art portée par les ministères de la Culture et de l'Artisanat;
- la réforme des lycées professionnels pour une école plus proche de l'entreprise;
- les ambitions de la branche de la fabrication de l'ameublement, résolument tournée vers l'innovation, la durabilité et l'excellence des savoir-faire français.

Par ailleurs, et ceci au regard des remontées des professionnels et des établissements, une attention devra être portée sur :

- la réflexion sur le sens du travail et de la perte de confiance dans le CDI;
- la valorisation de la santé et du bien-être au travail.

Ce travail de rénovation représente ainsi une opportunité unique de construire une filière de formation moderne, lisible, attractive et durable, à la hauteur des talents et des besoins d'un secteur en pleine évolution.

L'Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement, sous couvert de la CPNEFP de la branche de la fabrication de l'ameublement, demande donc la rénovation des CAP Tapissier d'ameublement en siège et en décor.

Mais nécessairement, cette rénovation doit s'inscrire dans une réforme plus large de la filière de formation, indispensable pour garantir la transmission des savoir-faire et répondre aux attentes des entreprises et assurer l'avenir du métier.



Priorités de la rénovation :

- La répartition actuelle des temps d'enseignement dans les établissements accorde une place trop importante aux domaines généraux, au détriment des domaines professionnels, tant sur le plan théorique que pratique.
- De manière unanime, les professionnels (artisans comme industriels) déplorent que les jeunes sortant de formation ne soient pas suffisamment préparés à occuper un poste en autonomie et manquent surtout de capacité d'adaptation aux environnements et aux processus de l'entreprise.
- Élever les exigences techniques et culturelles, en combinant gestes traditionnels (crin, couture main, restauration) et approches contemporaines (mousses, réemploi, éco-conception, textiles innovants, DAO, logiciels).
- Structurer la filière autour de jalons clairs et lisibles : un CAP exigeant, des niveaux 4 repensés, un parcours de formation favorable à l'apprentissage ; et selon une ouverture vers la poursuite d'étude vers un niveau 6.
- Travailler sur des passerelles permettant l'acquisition de compétences complémentaires dans les domaines plus spécifiques aux métiers rares et correspondant mieux aux processus de fabrications artisanaux et industriels de l'ameublement français.

Lignes directrices pour la rénovation des deux CAP :

1. Fabrication traditionnelle et contemporaine :

- Techniques de fabrication traditionnelle
- Mousse haute résilience, agrafage, sangles élastiques
- Savoir adapter les techniques traditionnelles au mobilier moderne

2. Réparation et réemploi :

- Technique de réparabilité et de réemploi de matériaux

3. Restauration de mobilier ancien :

- Techniques de conservation du patrimoine
- Étude des styles et matériaux anciens, liés à la restauration conservation
- Décoration intérieure et habillage textile
- Confection complète des décors (coussins, rideaux, voilages, tentures)
- Harmonisation des décors avec les ambiances intérieures
- Réalisations sur mesure pour professionnels (hôtels, boutiques) ou clients privés
- Tapisserie contemporaine et design textile
- Approches innovantes et créatives
- Techniques textiles modernes, impression et matériaux techniques
- Collaboration avec designers et architectes

Mais au-delà des deux CAP, c'est une filière repensée :

Niveau 3 : le maintien et le développement de l'apprentissage doivent rester deux priorités essentielles.

Les nouveaux référentiels de CAP tapissier devront permettre aux apprenants, d'acquérir rapidement les gestes professionnels de premier niveau, tout en permettant aux apprenants de développer une capacité à s'adapter aux postes de travail qui pourraient leur être confiés que ce soit dans leur contrat d'alternance, ou durant leur(s) période(s) de stage en entreprise.

Au-delà, ce niveau 3 devra aussi permettre de découvrir et commercer à valider une spécialisation (siège ou décors) tout en envisageant une évolution professionnelle vers une plus grande expertise : restauration haut de gamme, création de projets complets, encadrement d'équipe, bureau d'étude, chargé d'affaires, création reprise d'entreprise.

La partie des apprentissages professionnels devra représenter une part importante dans le cursus de formation.

Niveau 4 : le Bac Pro actuel, jugé trop généraliste et plus orienté fabrication industrielle que garant d'un savoir-faire artisanal, doit évoluer vers un diplôme plus professionnalisant, comme un Brevet National des Métiers d'Art (BNMA).

Celui-ci renforcerait la spécialisation et donnerait une meilleure reconnaissance sur les domaines de l'artisanat d'art, mais de manière unanime, la Profession demande que le temps de pratique représente plus de 60% de l'enseignement sur la globalité de la durée de la certification, et que ces futurs employé(e)s puissent être rapidement opérationnels, à la fois sur la partie siège et décor.

Et dans le cadre de l'alternance, il est prioritaire de clarifier l'articulation entre CAP, BP et BNMA. Aujourd'hui, 4 ans de formation (CAP 2 ans + BP 2 ans) pourraient être réduits à 3 ans avec le BNMA, sans garantie de spécialisation. Les modalités d'accès après un CAP, ainsi que les correspondances entre filières artisanales et industrielles (notamment en ébénisterie avec les Bac Pro Agencement et AMA), doivent être définies sans ambiguïté. Il convient également de reconnaître la place du Brevet de Technicien des Métiers (BTM) tapissier décorateur, comme le diplôme de poursuite d'études en alternance ce qui est confirmé par les professionnels qui l'apprécient pour son contenu et son rythme d'alternance, plus adapté à l'entreprise. S'agissant du Brevet Professionnel, là se pose la question.

Concernant le Niveau 6, à savoir le DNMADE, il apparait aussi nécessaire d'en mesurer l'efficacité à la fois, dans l'élévation des compétences des étudiants ainsi que leur insertion professionnelle. Et selon, d'étudier son intérêt au regard de l'arrivée d'un prochain BNMA.

Quid de la reconversion professionnelle

Pour les publics en reconversion, la profession affirme qu'un parcours en un an n'est pas acceptable. Il est donc essentiel de construire des parcours progressifs et cohérents, avec de véritables passerelles entre :

- les titres professionnels (sas d'entrée et d'orientation) ;
- les diplômes de l'Éducation nationale (CAP, niv. 4) ;
- le BTM propre à l'Artisanat ;
- les certifications de capacités professionnelles, et les certificats de compétences professionnelles que porte la branche de la fabrication de l'ameublement.

Cette articulation permettra d'accueillir des profils diversifiés, de sécuriser les parcours et de préserver la qualité de la formation comme des savoir-faire, tout en répondant expressément aux besoins en emploi de la filière.

Une filière cohérente et complémentaire

Il est enfin nécessaire de travailler sur la complémentarité de l'ensemble des certifications de la filière, afin d'éviter toute concurrence stérile et de préserver leurs spécificités.

Les compétences portées par les titres professionnels, le BTM et les CQP (travaux vullier, pailleur-canleur, opérateur/trice de garnissage d'ameublement et de couture en ameublement) doivent être reconnues et valorisées.

Chacune de ces certifications doivent trouver leur place dans une logique de complémentarité et d'enrichissement des compétences liés aux savoir-faire de tapissiers.

Une meilleure représentativité territoriale

Il apparaît nécessaire de retravailler sur une carte de formation cohérente à la fois entre les besoins en emploi dans les régions, et les établissements de formation : lycées, CFA et les organismes de formation continue habilités. Aujourd'hui, nombreux sont les jeunes et les entreprises qui se plaignent à la fois de ne pas trouver de salariés ou d'entreprises.

Une réflexion devra donc être portée sur des expérimentations tels que « CFA hors les murs » ou UFA, ce qui permettrait, selon les cas, de répondre aux besoins territoriaux.

En dernier lieu, dans le cadre de cette rénovation, il apparaît prioritaire de travailler la question d'une meilleure relation établissements/entreprises. Dans ce contexte, il est bon d'interroger les CFA et les AFPIA sur l'équilibre proposé entre enseignements généraux, enseignements professionnels et immersion en entreprise. L'exemple de l'AFPIA Est-Nord, récemment reconnue par la Région Grand-Est comme Pôle d'excellence pour l'apprentissage des métiers de l'ameublement, illustre la pertinence d'un modèle de formation davantage ancré dans la réalité professionnelle territoriale.

Cela passe bien sûr par :

- l'élaboration de référentiels de formation structurés répondant aux exigences des futurs référentiels de certification ;
- une meilleure préparation à l'insertion professionnelle (stage, alternance, emploi, création, reprise d'entreprise...) ;
- une équipe pédagogique soutenue et reconnue par les professionnels.

Cette question reste à la charge des établissements, mais il est bon de penser que les exigences présentes et à venir liées à la **certification Qualiopi** amènera ces structures dans un bon déploiement de ces futures certifications professionnelles ; pour autant, il reste à chaque certificateur de mener des audits pour vérifier la bonne mise en œuvre de ces futures certifications.

L'avenir de la tapisserie d'ameublement repose sur cet enjeu de rénovation des certifications.

Cette rénovation doit être cohérente et articulée entre tradition et modernité, formation initiale, apprentissage et reconversion, mais avant tout elle doit valoriser l'excellence du savoir-faire français.

C'est cette cohérence qui garantira la transmission des savoir-faire et la préparation de la relève dans de bonnes conditions ; mais nécessairement la rénovation de ces diplômes doit se faire avec les Professionnels, les référents pédagogiques et les formateurs des Lycées, des CFA et des organismes de formation habilités.

Et pour ce faire l'**UNAMA** et l'**Ameublement Français** pourront communiquer une liste d'experts qui à ce jour se sont portés candidats à ce travail de rénovation.

Annexe 1 | CONTEXTE ÉCONOMIQUE, RÉGLEMENTAIRE ET SECTORIEL DE LA FILIÈRE TAPISSERIE D'AMEUBLEMENT · ARTISANAT D'ART & INDUSTRIE



1. Présentation générale de la filière

La filière tapisserie d'ameublement regroupe des activités artisanales et industrielles liées à la conception, la fabrication, la restauration et la réfection de mobilier textile (sièges, rideaux, tentures, coussins, etc.).

Elle relève à la fois des métiers d'art - domaine de l'ameublement, de la décoration (reconnu par l'arrêté du 24 décembre 2015) et de la branche de la fabrication de l'ameublement.

Elle recouvre plusieurs spécialités :

- Tapissier d'ameublement en siège : travaux de garnissage, couverture, couture, pose de tissus, de revêtement en tissu, en cuir ou toute autre matière synthétique, de cannage et de paillage
- Tapissier d'ameublement en décor (décoration textile intérieur et de travaux villier)

2. Données socio-économiques clés

Sources : OPCO 2i et UNAMA

Le nombre de tapissiers et de selliers s'est réduit au cours des six dernières années, totalisant 4 200 entreprises en 2021, soit 18 % du total.

Plus de la moitié de leur activité résulte de la fabrication et un tiers provient de la restauration. Les ventes se font notamment auprès des particuliers et des fabricants/industriels.

- 4 200 entreprises dans le domaine tapisserie/sellerie sur les 23 300 de la fabrication de l'ameublement
- 640 M€ Chiffre d'affaires selon l'activité

Répartition des entreprises selon l'activité et l'effectif salarié			
0 salariés	68 %	4 à 10 salariés	8 %
1 à 3 salariés	20 %	+ de 10 salariés	4 %

Détail de l'activité des tapissiers et selliers		Évolution des activités entre 2015 et 2021
Sellerie	41 %	Stable
Siège	40 %	Fortement en hausse
Couture et décors	15 %	Fortement en hausse Attention : part de la sous-traitance dans le chiffre d'affaires couture et décors : 16%
Store et autres*	4 %	Stable

* Rideaux, voilage, matelas, tentures murales, ventes de meubles, etc.

Effectifs tapisserie/sellerie au 31 décembre 2021 :

- 10 450 actifs dont 4 400 travailleurs non-salariés (dirigeant, co-gérants et conjoint collaborateur)
- 6 050 salariés dont 650 apprentis, soit 10,7 %
- 1 650 stagiaires issus des lycées professionnels (toutes certifications confondues) avec une moyenne de stage de 42 jours

Effectifs salariés :

- Évolution des effectifs entre 2020 et 2021 : 3 %
- Ancienneté moyenne des salariés selon l'activité : 7,5 ans en 2021
- Âge moyen : 36 ans
- Hommes : 48 % et Femmes : 52 %

Répartition des 6 050 salariés (selon le niveau de formation)	
Sans formation initiale	21 %
CAP-BEP, Titre pro	48 %
BP-BAC professionnel, BTM	23 %
Niveaux supérieurs	8 %

Mouvements RH (données France travail 2023)			
Détail	Embauches	Départs	Solde
Tapisserie/sellerie	750	550	+ 200

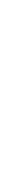
Répartition des 750 embauches		Répartition des 550 départs	
CDI	39 %	Départs en retraite ou préretraite	12 %
		Démissions	24 %
		Licenciements	5 %
CDD (hors contrats aidés)	10 %	Fin de CDD (hors contrats aidés)	21 %
Contrats d'apprentissage (avec contrats CFA)	45 %	Fin de contrats d'apprentissage (avec contrats CFA)	33 %
Autres	6 %	Non identifiés	-

Au premier trimestre 2025, un besoin de main d'œuvre de 750 offres à pourvoir.

3. Une représentation de la branche professionnelle

Sont reconnues représentatives de la convention collective nationale de la fabrication de l'ameublement (IDCC n° 1411), les organisations professionnelles d'employeurs suivantes :

Union Nationale des Industries de l'Ameublement Français



l'Ameublement français

Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement (UNAMA)

UNAMA
Union Nationale de l'Artisanat des Métiers de l'Ameublement

Décret du l'arrêté du 24 juin 2025
publié au JO du 7 août 2025

4. Un monde professionnel à deux visages et avec des problématiques différentes

L'Artisanat d'art :

- Transmission et vieillissement de la population active
- Faible visibilité des métiers malgré leur valeur patrimoniale
- Difficultés accès aux financements pour moderniser les équipements ou former (notamment pour les indépendants)
- Déficit de reconnaissance institutionnelle des savoir-faire traditionnels hors EPV (Établissements du Patrimoine Vivant)

L'Industrie de la fabrication de l'ameublement :

- Difficultés à recruter des profils qualifiés et opérationnels rapidement
- Besoin croissant de polyvalence, notamment en lien avec la commande personnalisée, la production en série courte, et l'écoresponsabilité
- Faible attractivité des métiers auprès des jeunes, malgré leur modernisation
- Défi de la formation continue face à l'essor de la numérisation et de la transition écologique

5. Des enjeux communs : éco-conception, réparation, réemploi

La filière est au cœur des objectifs de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC) et du décret sur la responsabilité élargie des producteurs (REP) de la filière DEA (Déchets d'Éléments d'Ameublement).

Les opérateurs comme *Éco maison, Valdelia, Valobat* accompagnent les professionnels pour :

- réduire les impacts environnementaux (éco-conception, matériaux biosourcés);
- allonger la durée de vie des meubles par la réparation et le réemploi;
- favoriser la seconde vie des matériaux et le recyclage.

Les tapissiers et selliers sont particulièrement concernés, du fait de leur expertise dans leurs activités de réparations et de restauration de mobiliers traditionnels et contemporains.

Et depuis la loi AGEC, la filière est plus attentive à l'éco-conception, le recyclage et le réemploi.

6. Des réformes structurelles et ayant des conséquences sur la filière tapissier d'ameublement

6.1. Stratégie nationale des métiers d'art (ministère de Culture et de l'Artisanat)

Déployée sur 2023–2025, cette stratégie vise à :

- structurer la filière par une gouvernance partagée (comité de filière) ;
- soutenir la recherche et l'innovation (matériaux, design, techniques numériques) ;
- favoriser la transmission et la formation (nouveaux diplômes, réforme des CAP, certifications artisanales) ;
- promouvoir les métiers via des événements, des labels (EPV, IG), et des actions de sensibilisation.

6.2. Réforme des lycées professionnels

La réforme du lycée professionnel engagée depuis la rentrée 2023 a pour objectif de faire du lycée professionnel une voie de réussite, choisie par les élèves et leurs familles, reconnue par la société et les entreprises et qui offre de meilleures conditions d'exercice du métier aux enseignants.

Douze grandes mesures (notamment la gratification des élèves pendant les stages, la création de parcours de consolidation pour faciliter la poursuite d'études, l'adaptation de l'offre de formation, la création d'un bureau des entreprises dans chaque lycée professionnel) visent notamment à :

- lutter contre le décrochage scolaire ;
- améliorer la réussite dans les poursuites d'études ;
- améliorer l'insertion professionnelle des lycéens.

6.3. L'Acte II de la réforme de la certification professionnelle

- Le décret n°2025-500 du 6 juin 2025 modifie en profondeur les critères d'enregistrement des certifications et des obligations entre les certificateurs et les établissement habilités à former et à évaluer
- Le décret n° 2025-728 du 29 juillet 2025 relatif à l'enregistrement des organismes de formation qui est entré en vigueur le 1er août 2025, rappelle notamment les obligations de certifications *Qualiopi* entre autres

6.4. Le plan de réforme du financement de l'apprentissage

Entrée en vigueur en juillet 2025 du nouveau mode de calcul des niveaux de prise en charge au mois de mai 2026.

- Priorisation des financements de l'apprentissage en fonction des besoins du marché du travail :
 - prioriser les financements en faveur des premiers niveaux de qualification
 - renforcer les prérogatives des branches professionnelles pour prioriser les financements
 - majorer le financement des formations stratégiques pour le marché du travail
- Améliorer la soutenabilité et le modèle financier de l'apprentissage :
 - mise en place d'une participation obligatoire au financement de la formation des employeurs d'apprentis de niveaux 6 et plus
 - minorer les niveaux de prise en charge des formations principalement à distance qui répondent à des contraintes différentes des formations en présentiel
 - proratiser les niveaux de prise en charge au plus juste de la durée du contrat d'apprentissage
 - réduire les différentiels de prise en charge non justifiés des contrats d'apprentissage
 - rendre plus lisible le système de financement des centres de formation d'apprentis
 - lutter contre la fraude et les dysfonctionnements

Annexe 2 | ÉLÉMENTS RELATIFS AUX ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI

→ Étude OPCO 2i sur les métiers d'art de la filière 2024

Le métier de tapissier d'ameublement / tapissier-décorateur

Le tapissier travaille sur la garniture et la couverture des décors textiles dans les espaces intérieurs.

Il confectionne l'assise et le dossier des sièges, ou bien il fabrique et pose des tentures, des voilages, des rideaux et des coussins. Il peut aussi restaurer des sièges selon des techniques traditionnelles ou contemporaines. Son travail comprend la dépose des anciens revêtements, la restauration ou le remplacement des garnitures internes si nécessaire, et enfin la pose de nouveaux tissus ou matériaux de revêtement. Quand il est spécialisé **tapissier-villier**, il travaille chez le client plus qu'en atelier.

En 2021, la restauration représentait 32 % du chiffre d'affaires des entreprises de tapisserie d'ameublement selon une étude de l'**Union nationale de l'artisanat des métiers de l'ameublement (UNAMA)**.

Présence dans l'interindustriel :

Le métier de tapissier d'ameublement et/ou tapissier-décorateur se retrouve quasi exclusivement dans la branche Fabrication de l'ameublement.

Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie :

L'effectif de tapissiers d'ameublement et/ou tapissiers-décorateurs salariés des entreprises de la branche Fabrication de l'ameublement est estimé entre 100 et 150 salariés. Il est probable que cet effectif reste stable dans les prochaines années.

Source : Enquête d'Olecio pour OPCO 2i (2024)

Principales difficultés RH rencontrées :

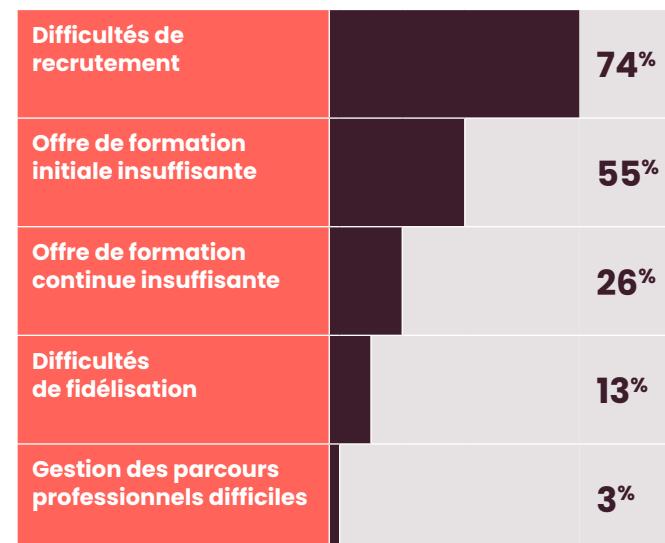
Les trois quarts des répondants pour le métier de tapissier d'ameublement et/ou tapissier-décorateur rencontrent des difficultés de recrutement.

Ces obstacles sont généralement dus à un manque de reconnaissance et d'attrait pour les formations menant à ce métier pouvant être perçu comme particulièrement exigeant et avec des conditions de travail physiquement compliquées.

L'intégration de nouveaux salariés représente un défi important. En effet, le temps consacré par les entreprises à la formation d'un nouvel arrivant est souvent considérable, ce qui engendre des coûts élevés du fait de la mobilisation des ressources internes. Bien que les entreprises semblent ouvertes à l'idée de recruter des profils en reconversion, leur intégration peut être difficile en raison du possible décalage entre leurs aspirations initiales et les exigences pratiques du métier dans un contexte industriel.

De plus, plus de la moitié (55%) des personnes interrogées pour ce métier, estime que l'offre de formation initiale est insuffisante, regrettant notamment le manque d'heures dédiées à la pratique. Bien que la formation fournit un socle de connaissance du métier, il apparaît essentiel de mettre en pratique les acquis. Cette mise en pratique intervient habituellement lors de l'intégration des nouveaux employés.

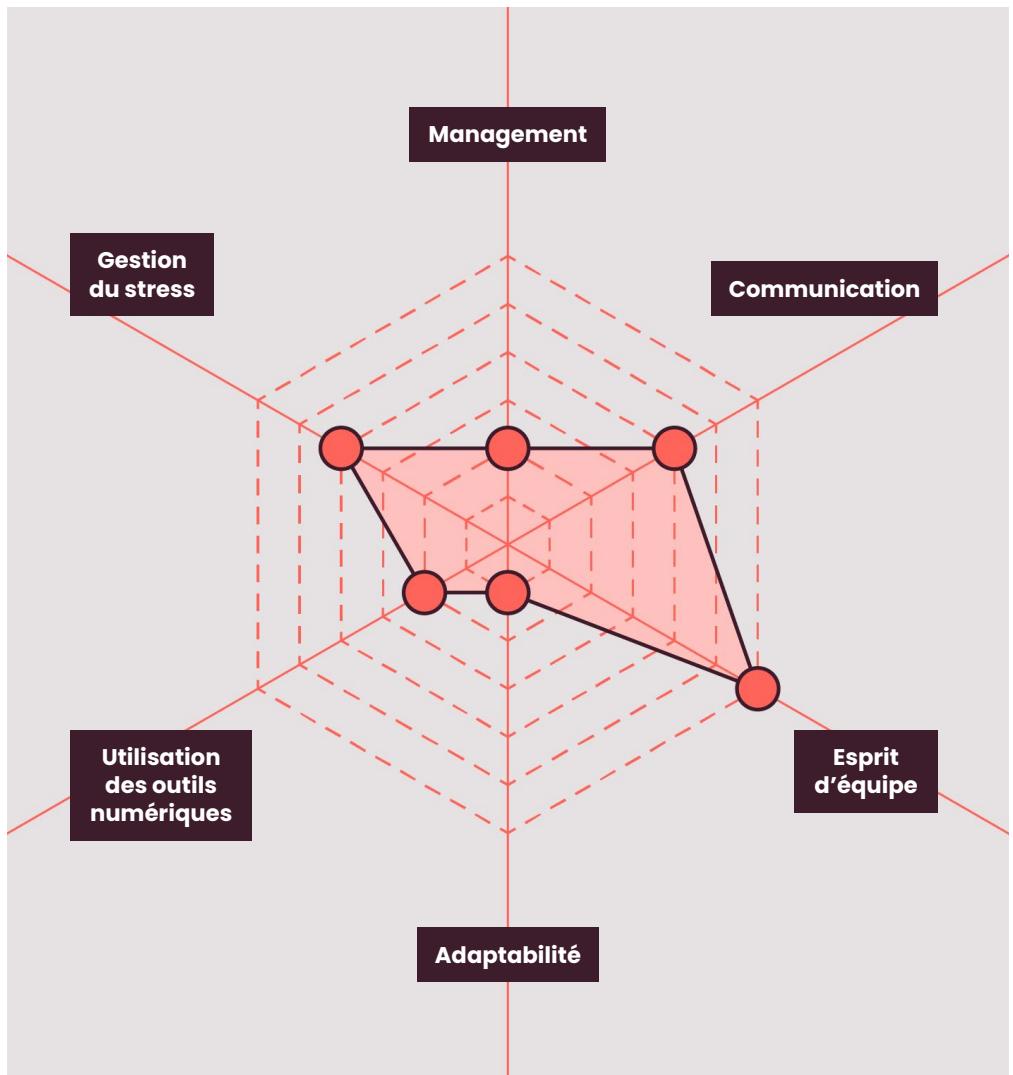
Pour plus d'un quart des répondants pour ce métier, l'offre de formation continue est identifiée comme la troisième difficulté RH la plus importante pour le métier tapissier d'ameublement et/ou tapissier-décorateur, soulignant ainsi un besoin d'amélioration pour favoriser le développement des compétences techniques et transversales des employés. Par ailleurs, la mise en place de formation au sein des entreprises semble difficile à intégrer dans l'activité, car leur mise en œuvre peut perturber l'organisation de l'entreprise.



Ann. 2

ÉLÉMENTS RELATIFS AUX ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI

Compétences complémentaires importantes ou émergentes (hors compétences techniques cœur de métier) :



Source : Enquête d'Olecio pour OPCO 2i (2024)

Les tapissiers d'ameublement et décorateurs pourraient voir leur métier évoluer avec l'intégration croissante de matériaux et tissus innovants dans le garnissage de divers supports.

Cette tendance s'accompagnerait d'une sensibilité accrue aux enjeux environnementaux, se traduisant par une préférence pour l'utilisation de produits plus écoresponsables dans leurs projets.

Par ailleurs, l'adoption d'outils numériques représenterait une compétence émergente significative, permettant aux professionnels de ce secteur d'améliorer leur efficacité, de diversifier leurs créations et de répondre aux attentes d'une clientèle de plus en plus soucieuse de l'impact écologique de leur consommation.

En parallèle, l'approche écoresponsable deviendrait un pilier central de leur pratique, influençant tant le choix des matériaux que les méthodes de travail. L'utilisation accrue des outils numériques, allant de la conception à la réalisation, faciliterait non seulement la personnalisation des projets, mais aussi l'optimisation des ressources et la réduction des déchets.

Ces compétences, alliant savoir-faire traditionnel et innovations technologiques et environnementales, pourraient ainsi redéfinir le métier, en le rendant à la fois plus durable et en adéquation avec les attentes contemporaines.

Le métier de sellier d'ameublement / sellier-garnisseur

Le sellier d'ameublement consiste à réaliser le revêtement, en cuir ou en synthétique, des sièges, canapés, fauteuils et autres mobiliers d'ameublement.

Le sellier est amené à travailler avec différents matériaux (cuir, vinyle, etc.). Le processus comprend la coupe, le piquage et l'assemblage des pièces. Il peut également être amené à restaurer le cuir des meubles anciens. Le **sellier-garnisseur** est également amené à confectionner la sellerie des automobiles et autres véhicules.

Présence dans l'interindustriel :

Le métier de sellier d'ameublement / sellier-garnisseur se retrouve quasi exclusivement dans la branche Fabrication de l'ameublement.

Effectif salarié estimé dans les entreprises de l'interindustrie :

L'effectif de selliers d'ameublement / selliers-garnisseurs salariés des entreprises de la branche Fabrication de l'ameublement est estimé entre 100 et 200 salariés. Il est probable que cet effectif reste stable dans les prochaines années.

Source : Enquête d'Olecio pour OPCO 2i (2024)

Principales difficultés RH rencontrées :

Près de 65 % des répondants pour le métier de sellier d'ameublement / sellier garnisseur indiquent rencontrer des difficultés de recrutement.

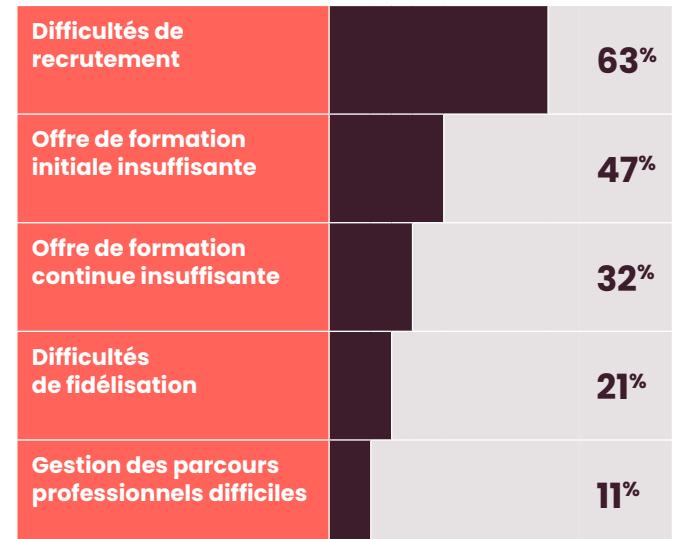
Ces difficultés s'expliquent par un déficit de notoriété et d'attractivité des formations menant à ces métiers, souvent perçus comme vocationnels et associés à des conditions de travail physiquement exigeantes.

L'intégration de nouveaux salariés représente un défi important en raison des investissements en formation nécessaires, poussant les entreprises à rechercher des profils capables de s'adapter rapidement et d'acquérir des compétences techniques en peu de temps. Les entreprises ne sont pas fermées à l'idée de se tourner vers des profils en reconversion.

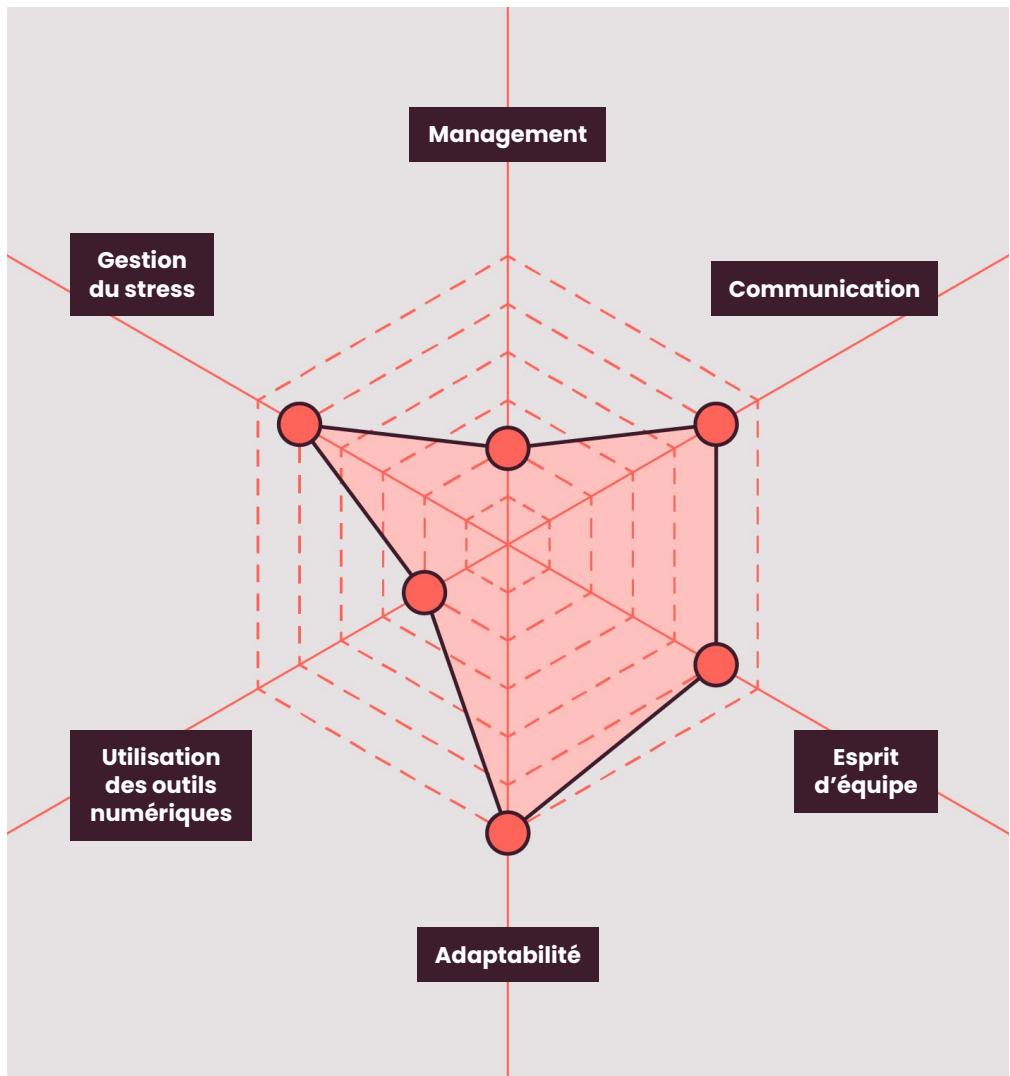
Cependant, leur intégration dans une entreprise industrielle s'avère être un défi en raison du possible décalage entre les aspirations qui ont mené à la reconversion et la pratique du métier d'art dans une entreprise. La localisation des entreprises peut également jouer un rôle dans les difficultés de recrutement, notamment dans les zones rurales et les territoires peu peuplés, en raison notamment de la migration des actifs vers les zones urbaines. Cette situation complique la recherche de candidats qualifiés à proximité. De plus, près de la moitié (47%) des personnes interrogées pour ce métier juge l'offre de formation initiale comme étant insuffisante.

Bien que cette formation fournit une base de connaissances, elle n'est pas suffisante à elle seule. L'apprentissage complet nécessite une formation pratique en entreprise, où les nouvelles recrues doivent acquérir les techniques et les gestes spécifiques à chaque organisation.

Contrairement aux réponses apportées par les répondants sur d'autres métiers, l'offre de formation continue est identifiée comme la troisième difficulté RH la plus importante pour les métiers de menuisier / menuisier en sièges, avec près d'un tiers des répondants soulignant ce problème. Ce constat met en évidence une carence de formation continue ou une difficile mise en œuvre de la formation auprès des salariés, freinant ainsi l'évolution des compétences et le perfectionnement des employés sur des domaines techniques (usage des nouvelles technologies, démarche écoresponsable...), mais également sur des compétences transverses (management, gestion d'équipe, communication...).



Compétences complémentaires importantes ou émergentes (hors compétences techniques cœur de métier) :



Source : Enquête d'Olecio pour OPCO 2i (2024)

Les selliers d'ameublement et garnisseurs pourraient voir leur métier évoluer avec l'intégration de nouvelles compétences, notamment liées à la connaissance approfondie des véhicules de collection.

Cette expertise, souvent absente des formations traditionnelles, pourrait devenir cruciale, surtout pour ceux qui souhaitent se spécialiser dans la restauration de pièces anciennes.

Par ailleurs, l'adaptation à de nouveaux produits et l'élargissement de leur gamme de compétences semblent être des axes de développement importants.

L'apprentissage de la langue anglaise et du dessin numérique, ainsi que l'utilisation plus poussée des outils numériques dans la conception et la rénovation, notamment des structures de fauteuils, sont également soulignés.

Ces compétences pourraient permettre une meilleure adaptation aux tendances du marché, y compris la réparation de la sellerie des véhicules électriques, marquant ainsi une transition vers des pratiques plus modernes et diversifiées dans le métier. L'accent mis sur le numérique, que ce soit pour la conception ou la rénovation, indique une probable évolution du métier vers une plus grande digitalisation. L'utilisation des outils numériques pourrait non seulement améliorer l'efficacité et la précision du travail de sellier, mais aussi ouvrir de nouvelles possibilités en termes de design et de personnalisation. Cette transition vers le numérique, couplée à une meilleure connaissance des spécificités des véhicules de collection et électriques, pourrait permettre aux selliers d'ameublement et garnisseurs de se démarquer et de répondre aux besoins spécifiques d'une clientèle variée, tout en s'adaptant aux évolutions technologiques et environnementales du secteur.

Ann. 2

ÉLÉMENTS RELATIFS AUX ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI

Les évolutions du métier de tapissier d'ameublement et de sellier-garnisseur d'ici à 2030

↳ Thématiques	↳ Perspectives
Nouvelles technologies	<ul style="list-style-type: none">• Volonté de revenir au matériau naturel et au durable y compris dans le recyclage (mode)• Usage technique et spécifiques des matériaux (normes, contraintes, etc.)• Montée en puissance des nouveaux outils de production• Difficulté au niveau du sourcing• Élargissement de la gamme de produits• Simplicité et domotique (le « sans fil »)• Nouveaux locaux adaptés aux outils et aux technologies• Industrialisation• Intégration de nouvelles compétences et nouveaux emplois (vectorisation)• Baisse du coût du numérique
Contexte économique	<ul style="list-style-type: none">• Circuit court• Traçabilité• Tourisme « Patrimoine artisanal et industriel »• Baisse du pouvoir d'achat• Renforcement de la rupture des classes• Évolution des mentalités en matière de consommation (consommation responsable et raisonnée)• Transmission du patrimoine générant un levier de pouvoir d'achat• Nivellement des coûts de production au niveau mondial• Remise en cause des positions économiques des pays
Modèle économique et consommation (tendances)	<ul style="list-style-type: none">• Émergence de la massification du contexte « déco »• Offre globale qui prend en compte la demande du client• Difficultés pour les jeunes qui veulent s'installer et entreprendre• Simplification administrative de l'accès à l'entreprise• Politiques des villes en matière des vies de cœur de ville• « Tout, tout de suite »• Montée en gamme de l'offre• Intégration du développement durable• Offre sur mesure

Ann. 2

ÉLÉMENTS RELATIFS AUX ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI

Les évolutions du métier de tapissier d'ameublement et de sellier-garnisseur d'ici à 2030

↳ Thématiques	↳ Perspectives
Numérique de communication	<ul style="list-style-type: none">• Maîtrise des outils de communication généralisée• Intégration de nouvelles compétences• Prise de conscience de l'image du tapissier (communiquer sur l'ensemble du périmètre d'actions)• Difficulté à améliorer l'image du tapissier• Sensibilisation du grand public via les réseaux sociaux• Volonté de s'ouvrir et de créer de la transversalité par filière
Transversalité	<ul style="list-style-type: none">• Ouverture de fablabs• Prémices de la construction d'une filière regroupant les fabricants, les fournisseurs, les artisans et les opérateurs de confection• Rationalisation économique de la production• Construction d'offres globales• Apporteur d'affaires pour les artisans• Designers• Travail en commun des artisans et designers dès le début du projet (acculturation mutuelle)
Développement durable	<ul style="list-style-type: none">• Massification des prises de conscience• Règlementation plus contraignante• Fiscalité incitative• Choix du client• Arrivée de nouveaux matériaux
Formation	<ul style="list-style-type: none">• Besoin de transversalité (maroquinier, ...)• Émergence des selliers d'ameublement• Ouverture aux designers• Intégration de nouveaux savoirs (gestion d'entreprise, gestion de projet, communication, acte de vendre)• Intégration des outils numériques• Formation tout au long de la vie• Réforme de la formation professionnelle• Manque d'une diversité de diplômes• Maintien d'une offre de formation pour adultes en reconversion

Annexe 3 | ENQUÊTE SUR LES FORMATIONS ET LES DIPLÔMES DE LA FILIÈRE TAPISSIER

→ Questionnaire élaboré par l'**UNAMA** | Période d'étude : du 24.11.2024 au 03.07.2025 | Nombre de répondants : 32 entreprises

Que pouvez-vous dire aujourd'hui sur le niveau des jeunes ?

La majorité des répondants jugent le niveau des jeunes de faible à très insuffisant, voire «catastrophique».

Les bases techniques et scolaires (maths, géométrie, histoire, méthodes de travail) sont jugées très lacunaires.

Les causes évoquées sont les suivantes :

- Réduction des durées de formation
- Trop de théorie
- Manque de pratique, orientation subie et démotivation

Quelques nuances :

- Certains jeunes sont prometteurs et motivés, surtout en apprentissage ou chez les compagnons.
- Globalement, le niveau baisse mais avec de bonnes méthodes et un cadre adapté, une partie des jeunes montre du potentiel.

Selon vous, quelles compétences a besoin la profession ?

↳ Catégorie	↳ Compétences clés
Compétences techniques	<ul style="list-style-type: none">• Techniques traditionnelles : crin, couture main, travail du bois• Techniques contemporaines : mousse, design, matières nouvelles, 2D/3D, logiciels
Savoir-faire métier	<ul style="list-style-type: none">• Confection en couture d'ameublement (rideaux, décors...)• Polyvalence : siège, décor, restauration, réparation• Pratique manuelle importante pour assimiler la théorie
Savoir-être professionnel	<ul style="list-style-type: none">• Connaissance des matériaux et textiles (anciens et nouveaux)• Vision 3D, gestion des volumes, précision, rigueur• Culture métier : histoire, styles, patrimoine• Compréhension des métiers connexes : ébéniste, menuisier, décorateur, etc.• Connaissance de l'impact écologique des matériaux
Enseignement et pédagogie	<ul style="list-style-type: none">• Minutie, patience, persévérance, rigueur• Curiosité, adaptabilité, écoute• Passion, sens du beau, goût de l'effort• Capacité à travailler en équipe, avec hiérarchie, collègues et clients
Entrepreneuriat et débouchés	<ul style="list-style-type: none">• Formateurs techniquement compétents• Pédagogie adaptée au métier (geste et technique)• Davantage d'heures d'atelier – Formations ciblées (coussins, stores, etc.)• Besoin de logiciels métiers partagés et de formations associées
Savoirs généraux	<ul style="list-style-type: none">• Français (expression écrite et orale), langues étrangères, mathématiques, géométrie• Cohérence entre théorie et pratique
Valeurs humaines et motivation	<ul style="list-style-type: none">• Envie, volonté, implication personnelle• Respect du métier et valorisation de l'artisanat

Ann. 3

ÉLÉMENTS RELATIFS AUX ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI

Quels sont les risques pour la filière de formation ?

↳ Thématique	↳ Risques identifiés
Disparition de la filière	<ul style="list-style-type: none"> • Moins d'élèves ou abandon des jeunes • Disparition des centres de formation initiale • Fin de la filière école classique
Perte de savoir-faire	<ul style="list-style-type: none"> • Disparition des techniques traditionnelles • Perte du métier de garnissage • Formations trop courtes ou au rabais • Concurrence industrielle étrangère bas de gamme
Niveau insuffisant	<ul style="list-style-type: none"> • Faibles compétences techniques • Manque d'autonomie • Écart école/entreprise • CAP trop limités (ex : garniture uniquement) • Reconversions peu expérimentées
Attractivité en baisse	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à motiver les jeunes • Image dévalorisée des formations • Peu de mobilité géographique • Manque de lien avec les attentes du public et des entreprises
Contraintes structurelles	<ul style="list-style-type: none"> • Petites structures incapables d'accueillir des apprentis • Réduction des budgets de formation • Délocalisation des compétences

Lorsque vous recrutez une personne en BP, Bac Pro, qu'attendez-vous d'elle ?

↳ Catégorie	↳ Attentes des recruteurs
Compétences techniques	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des techniques avancées : garnissage, confection, restauration • Capacité à réaliser des travaux complexes • Opérationnalité immédiate
Autonomie et professionnalisme	<ul style="list-style-type: none"> • Travail en autonomie • Prise de décision et anticipation • Exécution soignée et rigoureuse
Comportement et posture	<ul style="list-style-type: none"> • Comportement exemplaire • Motivation, curiosité, envie d'évoluer • Maturité dans le métier
Gestion et organisation	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion d'un dossier de A à Z (devis, planification, réalisation) • Connaissances en gestion : calcul de coût, devis • Optimisation des méthodes
Qualités complémentaires	<ul style="list-style-type: none"> • Créativité, capacité d'innovation •aisance avec la clientèle (accueil, conseil) • Participation à la communication de l'entreprise
Remarques spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • BP : attentes plus techniques et autonomes • Bac Pro : profil plus généraliste, mais le niveau pratique et d'autonomie reste mitigé. Les Professionnels déplorent un manque d'expérience professionnelle, excepté pour ceux ayant obtenu ce niveau 4 suite à un cursus d'apprentissage

Ann. 3

ÉLÉMENTS RELATIFS AUX ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI



Attachez-vous de l'importance à l'apprentissage et si oui pourquoi ?

L'apprentissage, une méthode jugée essentielle et privilégiée.

L'ensemble des témoignages exprime un fort attachement à l'apprentissage, considéré comme la meilleure voie pour acquérir un métier, notamment les métiers manuels comme celui de tapissier. Il permet une transmission directe et concrète du savoir-faire, difficilement accessible par les seuls biais théoriques ou académiques.

Les principaux bénéfices évoqués de l'apprentissage :

Une immersion réelle dans le métier

- L'apprentissage permet de se confronter aux réalités du terrain : rythme, exigences, adaptabilité, relation client, rentabilité.
- Les jeunes sont progressivement intégrés au monde du travail, ce qui facilite leur professionnalisation et leur autonomie.

Un équilibre entre théorie et pratique

- L'alternance entre entreprise et centre de formation offre un apprentissage complet, alliant les gestes techniques répétés et la compréhension des savoirs fondamentaux du métier.
- L'importance de plateaux techniques et d'un bon encadrement pédagogique est soulignée.



Une transmission du patrimoine et de la culture du métier

- Le métier de tapissier, comme d'autres métiers artisanaux, demande des années de pratique pour atteindre un véritable niveau de qualification.
- La transmission ne concerne pas que les gestes, elle concerne également l'histoire du métier et sa dimension culturelle et patrimoniale.

Un levier de valorisation des métiers manuels

- L'apprentissage est vu comme une voie d'excellence, plus adaptée que l'école traditionnelle pour certains profils.
- Il participe à la valorisation de l'artisanat, notamment grâce aux primes et soutiens qui peuvent redynamiser ces filières.

Points de vigilance mentionnés :

- Encadrement en entreprise : il doit être de qualité pour garantir une bonne progression de l'apprenti.
- Suivi par les CFA : jugé parfois insuffisant, notamment en cas de rupture de contrat.
- Durée de formation : certains regrettent que la durée de certains parcours ait été réduite (de 3 ans à 2 ans).

Ann. 3

ÉLÉMENTS RELATIFS AUX ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI

Si vous pouviez agir, quelles seraient vos priorités d'action ?

1. Réforme de la formation initiale

- Allongement de la durée des formations :
 - refus du CAP en 1 an (préférence pour un CAP en 2 ans minimum)
 - proposition d'un CAP unique en 3 ans, disparition du Bac Pro
- Révision des référentiels CAP et Bac Pro pour mieux refléter les compétences requises
- Augmentation des heures de pratique (atelier, dessin, DAO, techno, etc.)
- Différenciation claire entre les niveaux CFA et lycées
- Pré-requis pour l'entrée en formation (motivation, capacités manuelles)

2. Qualité et professionnalisation des formateurs

- Meilleure sélection et formation des enseignants
- Assurer qu'ils soient compétents techniquement et pédagogiquement
- Recrutement régulier de professionnels issus du terrain comme formateurs

3. Apprentissage et formation continue

- Valorisation de l'apprentissage en entreprise (financement, simplification, reconnaissance)
- Encouragement au perfectionnement des professionnels (formation continue, reconversion)
- Lutte contre la baisse du niveau des nouveaux installés : meilleure montée en compétence

4. Lutte contre les dérives de l'utilisation des certifications

- Lutte contre les dérives du parcours de reconversion professionnelle
- Interdiction ou régulation des formations privées hors CFA/lycée, jugées responsables de pratiques au rabais
- Renforcer le contrôle des organismes de formation par les certificateurs, et imposer plus d'obligation pour un meilleur enseignement

5. Défense de la qualité artisanale et des savoir-faire traditionnels

- Retour aux fondamentaux : crin, garniture traditionnelle, couture
- Refus de la dérive vers le « tout mousse » ou les approches purement décoratives
- Création d'une formation d'élite réunissant savoir-faire siège et couture

6. Reconnaissance et valorisation de la profession

- Campagne d'information pour redorer l'image du métier
- Création d'une plateforme de valorisation (ex. : recensement des Meilleurs Ouvriers de France)
- Redonner des valeurs fortes à la profession (exigence, qualité, engagement).

7. Structuration du secteur

- Création d'un groupe de travail réunissant tous les acteurs (professionnels, enseignants, formateurs) pour une réforme concertée
- Demande de responsables par métier dans les chambres des métiers
- Plus de dialogue institutionnel et de prise en compte des remontées terrain

8. Conditions économiques

- Baisse des charges pour favoriser l'embauche d'apprentis
- Meilleure prise en charge financière des formations (AFCEA, autres financeurs)

Ann. 3

ÉLÉMENTS RELATIFS AUX ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI

Dans le cadre de la rénovation de la filière de formation, qu'attendez-vous ?

↳ Axes d'amélioration	↳ Attentes exprimées
Pratique professionnelle renforcée	<ul style="list-style-type: none">Augmenter les heures de pratiqueTravailler sur des assises simples et complexesIntégrer la mousse dès le CAPInclure la couture d'ameublementFavoriser l'apprentissage en entreprise
Contenus actualisés et adaptés	<ul style="list-style-type: none">Adapter les référentiels aux réalités du métier et aux besoins du marché artisanalRevenir aux fondamentaux avant la créationIntégrer des modules : création d'entreprise, logiciels (SketchUp), etc.
Montée en exigence et qualité pédagogique	<ul style="list-style-type: none">Élever le niveau global du programmeProposer un cursus plus complet et structuréMeilleure sélection des élèves (éviter les affectations par défaut)Spécialisation progressive dès la 1re année
Encadrement compétent et structuré	<ul style="list-style-type: none">Recruter des enseignants qualifiés et investisInstaurer un cadre de formation solideÉviter les diplômes "vides" déconnectés de la réalité du métier
Connexion au monde professionnel	<ul style="list-style-type: none">Multiplier les interactions école-entreprise : visites, interventions, événementsFavoriser la concertation entre artisans et formateursFormer dans une logique métier, pas théorique uniquement
Valorisation et reconnaissance du métier	<ul style="list-style-type: none">Valoriser la filière comme un métier d'art reconnuLutter contre l'image dévalorisante des voies techniquesAttirer des profils motivés, exigeants et passionnés

Pensez-vous opportun de développer un nouveau diplôme de niveau BAC en place et lieu du BAC Pro artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement et du BP ameublement option tapisserie décoration ?

La majorité des avis exprimés s'opposent à la création d'un nouveau diplôme de niveau Bac, estimant que le problème ne vient pas du titre mais du contenu des formations actuelles.

Le Bac Pro existant est jugé trop généraliste et pas assez centré sur la pratique du métier de tapissier. Beaucoup insistent sur la nécessité de renforcer la spécialisation et le temps en atelier, ainsi que de clarifier les différences entre CAP, Bac Pro et BP pour mieux orienter les jeunes et leurs familles.

Une minorité se dit favorable à un nouveau diplôme, à condition qu'il soit mieux adapté : plus professionnalisant, plus spécialisé (siège, décor, passementerie...), et reconnu au-delà de nos frontières.

Certains suggèrent aussi de privilégier des formations post-bac plutôt que de créer un nouveau Bac.

Points clés à retenir :

- Refus d'un diplôme générique : le métier de tapissier doit être au centre du diplôme, pas une simple option d'un ensemble plus large
- Problème d'adéquation du Bac Pro actuel : trop généraliste, pas assez de pratique, pas toujours aligné avec la réalité du métier
- Demande de clarté dans l'offre de formation : les jeunes et les familles ont du mal à comprendre les différences entre les diplômes
- Proposition alternative : améliorer l'existant (BAC Pro + BP) avec plus de spécialisation, ou créer un BAC Pro repensé, plus professionnalisant, plutôt que totalement nouveau
- L'apprentissage du geste professionnel, (en lycées, centres et en entreprises) doit occuper au moins 60% du temps de formation voir plus selon le cadre (CAP ; Bac Pro) ; la tendance est à renforcer le temps de pratique, à la condition que celui-ci soit bien organisé et encadré.

Annexe 4 | DIPLÔMES, TITRES PROFESSIONNELS, CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE, AUTRES CERTIFICATIONS INSCRITES AU RÉPERTOIRE NATIONAL DES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES DE BRANCHE (éléments qualitatifs et quantitatifs)

Niveau 3		Sans niveau spécifique*
CAP Tapissier d'ameublement en siège & en décor		Certifications de la branche professionnelle de la fabrication de l'ameublement
CAP Tapissier d'ameublement en siège	CAP Tapissier d'ameublement en décor	CQP Garnisseur en siège contemporain : spécialisation dans les techniques modernes de garniture
<ul style="list-style-type: none"> • RNCP37248BC01 - Analyse d'une situation professionnelle • RNCP37248BC02 - Réalisation d'ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> • RNCP37247BC01 - Analyse d'une situation professionnelle • RNCP37247BC02 - Réalisation d'ouvrages 	<ul style="list-style-type: none"> • BC01 - Préparation des opérations de garnissage et d'habillage • BC02 - Réalisation des opérations de garnissage et d'habillage • BC03 - Réalisation de l'entretien et de la maintenance de premier niveau des équipements de garnissage, d'habillage et de montage • BC04 - Traitement des informations en lien avec la production réalisée
Titres professionnels Tapissier-couturier d'ameublement & Tapissier-garnisseur		CQP Tapissier en travaux hors atelier (villier)
TP Tapissier-couturier d'ameublement	TP Tapissier-garnisseur	CQP Canneur-pailleur en ameublement et décoration
<ul style="list-style-type: none"> • RNCP36245BC01 - Confectionner des décors de fenêtres et stores d'intérieur à l'unité ou en série • RNCP36245BC02 - Confectionner des housses de literie, sièges et coussins, à l'unité ou en série • RNCP36245BC03 - Installer et poser des éléments décoratifs sur chantier 	<ul style="list-style-type: none"> • RNCP36258BC01 - Réaliser des travaux de garniture en méthode traditionnelle sur bois de sièges et lits • RNCP36258BC02 - Réaliser des travaux de garniture en méthode contemporaine sur bois de sièges et lits • RNCP36258BC03 - Réaliser des supports de garniture, opérations mineures de restauration, et finitions des bois de sièges et lits • RNCP36258BC04 - Installer et poser des éléments décoratifs sur chantier 	<ul style="list-style-type: none"> • BC01 - Réalisation d'un état des lieux et préparation de l'intervention de cannage ou de paillage • BC02 - Réalisation des procédés de cannage • BC03 - Réalisation des procédés de paillage • BC04 - Traitement des informations concernant les procédés de cannage ou de paillage
		CQP Opérateur/trice de couture en ameublement
		<ul style="list-style-type: none"> • BC01 - Préparation des opérations de confection et d'assemblage des éléments du meuble, matelas ou accessoire • BC02 - Réalisation des opérations de confection et d'assemblage des éléments du meuble ou du matelas • BC03 - Réalisation de l'entretien et de la maintenance de premier niveau des équipements de confection et d'assemblage

* Ces certifications sont reconnues par la convention collective nationale de la fabrication de l'ameublement et sont principalement destinées aux salariés en poste.

Niveau 4

Brevet de Technicien des Métiers Tapissier-décorateur

- RNCP36659BC01 – Élaborer une offre technique et commerciale d'un projet de tapisserie-décoration
- RNCP36659BC02 – Participer à l'organisation des ressources humaines et matérielles de l'atelier de production de tapisserie-décoration
- RNCP36659BC05 – Participer au développement commercial et marketing de l'entreprise de tapisserie-décoration
- RNCP36659BC03 – Réaliser seul ou avec son équipe un ouvrage de garniture (option 1)
- RNCP36659BC04 – Réaliser seul ou avec son équipe un ouvrage de coupe et de couture (option 2)

Brevet professionnel Ameublement tapisserie décoration

- RNCP37236BC01 – Préparation d'un garnissage et d'un décor
- RNCP37236BC02 – Réalisation d'un garnissage et d'un décor
- RNCP37236BC03 – Arts appliqués au métier et histoire de l'art
- RNCP37236BC04 – Expression et connaissance du monde
- RNCP37236BC05 – Langue vivante

BAC Pro Artisanat et métiers d'art option Tapissier d'ameublement

- RNCP39646BC01 – Analyse et proposition d'une solution esthétique et technique
- RNCP39646BC02 – Étude technico-économique d'un ouvrage et d'un système de fabrication
- RNCP39646BC03 – Préparation d'une fabrication
- RNCP39646BC04 – Réalisation d'un ouvrage de tapisserie d'ameublement
- RNCP39646BC05 – Mathématiques
- RNCP39646BC06 – Economie – Gestion
- RNCP39646BC07 – Français
- RNCP39646BC08 – Histoire-Géographie – Enseignement moral et civique
- RNCP39646BC09 – Arts appliqués et cultures artistiques
- RNCP39646BC10 – Prévention – Santé – Environnement
- RNCP39646BC11 – Éducation physique et sportive
- RNCP39646BC12 – Langue vivante étrangère
- RNCP39646BC13 – Langue vivante étrangère ou régionale (Bloc facultatif)
- RNCP39646BC14 – Mobilité (Bloc facultatif)



Niveau 6

Diplôme National des Métiers d'Art et du Design – Objet

- RNCP36950BC01 – Utiliser les outils numériques de référence
- RNCP36950BC02 – Exploiter des données à des fins d'analyse
- RNCP36950BC03 – S'exprimer et communiquer à l'oral, à l'écrit, et dans au moins une langue étrangère
- RNCP36950BC04 – Se positionner vis-à-vis du champ professionnel du design d'objet
- RNCP36950BC05 – Agir en tant que professionnel dans le domaine du design d'objet
- RNCP36950BC06 – Exercer des activités de veille professionnelle en design et métiers d'art
- RNCP36950BC07 – Employer différentes techniques d'information et de communication en design et métiers d'art
- RNCP36950BC08 – Coopérer et travailler en équipe
- RNCP36950BC09 – Élaborer une stratégie personnelle relative aux métiers de design d'objet
- RNCP36950BC10 – Développer et mettre en œuvre des outils de création et de recherche relevant du design d'objet
- RNCP36950BC11 – Concevoir, conduire et superviser une production relevant du design d'objet

Ann. 4

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE & MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Critère	CAP Tapissier d'ameublement en siège CAP Tapissier d'ameublement en décor	BAC Pro Artisanat et métiers d'art option Tapissier d'ameublement	Brevet Professionnel Ameublement tapisserie décoration
Niveau	3	4	4
Objectif principal	Formation initiale pour devenir tapissier d'ameublement	Former des techniciens qualifiés pour la réalisation de travaux complexes de tapisserie	Former des professionnels pour superviser des ateliers de tapisserie
Durée de formation	2 ans	3 ans	2 ans
Modalités de formation	Scolaire, apprentissage ou formation continue	Scolaire, apprentissage	Formation continue, apprentissage
Diplôme requis à l'entrée	Aucun (ou CAP dans un autre domaine lié)	CAP Tapissier d'Ameublement ou équivalent	CAP ou Bac Pro
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Confection de fauteuils et canapés • Restauration de sièges anciens • Techniques de base en tapisserie décorative 	<ul style="list-style-type: none"> • Fabrication de sièges complexes • Réalisation de décors avancés • Gestion de la production 	<ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des techniques avancées de tapisserie • Conception de sièges et décors • Gestion de projet et d'atelier
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Confection de sièges et de décos pour l'ameublement • Restauration de sièges anciens • Confection de tissus décoratifs 	<ul style="list-style-type: none"> • Conception et fabrication de sièges • Techniques de tapisserie avancées • Confection de tissus décoratifs complexes 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion de l'atelier de tapisserie • Fabrication et restauration de sièges • Formation d'apprentis et gestion d'équipe
Modalités d'évaluation	Épreuves pratiques et examen terminal	Contrôles continus et examen terminal, épreuve pratique	Examen pratique, soutenance de projet, dossier de réalisation
Types d'emplois accessibles	<ul style="list-style-type: none"> • Tapissier d'ameublement • Ouvrier tapissier • Restaurateur de sièges anciens 	<ul style="list-style-type: none"> • Tapissier qualifié • Chef d'atelier tapissier • Technicien décorateur 	<ul style="list-style-type: none"> • Chef d'atelier tapissier • Formateur • Technicien supérieur en tapisserie d'ameublement
Référentiels associés (codes ROME)	B1806 : Tapisserie-décoration en ameublement	B1806 : Tapisserie-décoration en ameublement	B1806 : Tapisserie-décoration en ameublement
Date de renouvellement	Siège RNCP37248 : 31-08-2027 Décors RNCP37247 : 31-08-2027	RNCP39646 : 31-08-2027	RNCP37236 : 31-08-2027

Ann. 4

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE & MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Critère	DNMADE (Diplôme National des Métiers d'Art et du Design) option Objet	
Niveau	6	
Objectif principal	Certifier les compétences de futurs professionnels capables tant qu'entrepreneur, artisan indépendant, designer créateur ou au sein d'équipes pluridisciplinaires, à l'élaboration et à la mise en œuvre des processus de création, de conception et de fabrication d'artefacts, de nature et de statuts divers, dans les champs de l'objet.	
Durée de formation	3 ans	
Modalités de formation	Scolaire, apprentissage ou formation continue, VAE	
Diplôme requis à l'entrée	Baccalauréat ou autre diplôme de niveau 4	
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Repérer, interpréter, décrypter un besoin, une situation, une commande • Collecter, sélectionner, hiérarchiser des informations complémentaires, fiables et pertinentes • Observer, analyser et évaluer les pratiques des usagers, des publics et leurs évolutions • Analyser et synthétiser les données pour définir des solutions, formuler et proposer des scénarios d'usage et d'appropriation du service et/ou d'objet • Définir et investir le territoire d'une recherche • Choisir des outils et des méthodes d'investigation appropriés, les faire évoluer au besoin pour les adapter à une situation, un contexte 	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluer des choix, des hypothèses, des solutions au regard d'enjeux divers d'ordre esthétique, technologique, économique, réglementaire, éthique ou environnemental • Expérimenter, réaliser et tester des dispositifs spatiaux et leur mobilier, prototyper, définir et mettre en œuvre un processus de fabrication artisanal ou industriel • Planifier et organiser les étapes de conception, de mise en œuvre, de réalisation d'un projet, en assurer la faisabilité, la régulation et le suivi de sa mise en œuvre pour le mener à son terme dans les meilleures conditions • Communiquer efficacement ses idées, oralement et graphiquement, et collaborer au sein d'une équipe et avec tous les acteurs d'un projet
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Montage des structures • Garnissage des volumes • Usage des tissus, des cuirs ou des matières souples techniques 	
Modalités d'évaluation	Contrôles continus et examen terminal	
Types d'emplois accessibles	<ul style="list-style-type: none"> • Ensemblier décorateur • Tapisseur décorateur • Designer 	
Référentiels associés (codes ROME)	H1203 : Conception et dessin produits mécaniques / B1302 : Décoration d'objets d'art et artisanaux H2207 : Réalisation de meubles en bois / H1204 : Design industriel	
Date de renouvellement	RNCP36950 : 31-08-2027	

Ann. 4

CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN DÉCOR Effectifs en formation et résultats aux examens

Effectifs en formation		
Session	Scolaires	Apprentis
2023	70	
2022	46	18
2021	73	14
2020	68	18

Effectifs et résultats aux examens (F : femmes / H : hommes)												
Session	Scolaire		Apprentissage		Formation continue		Individuel		Enseignement à distance		Tout statut	
	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis
2023	57	43	21	19	18	18	19	17			115	97
2022	57	48	14	14	12	12	21	19			104 (82 F / 22 H)	93 (71 F / 22 H)
2021	62	48	16	15	12	12	29	24			119 (100 F / 19 H)	99 (85 F / 14 H)
2020	66	60	16	13	18	18	18	16			118 (99 F / 19 H)	107 (91 F / 16 H)
2019	69	53	13	12	14	14	23	16			119 (99 F / 20 H)	95 (81 F / 14 H)
2018	71	51	8	7	15	15	21	14			115 (106 F / 9 H)	87 (81 F / 6 H)

Taux d'insertion (DEPP, MENJ)					
Cohorte	Statut de l'étudiant	Taux de poursuite d'études	Taux de diplômés en emploi à 6 mois	Taux de diplômés en emploi à 12 mois	Taux de rupture de contrat d'apprentissage
2022	Apprenti	33 %	65 %	60 %	21 %
	Scolaire en 2 ans	50 %	15 %	22 %	
2021	Apprenti	17 %	80 %	90 %	40 %
	Scolaire en 2 ans	44 %	2 %	60 %	
2020	Apprenti	22 %	50 %	50 %	
	Scolaire en 2 ans	49 %	4 %	25 %	

Ann. 4

CAP TAPISSIER D'AMEUBLEMENT EN SIÈGE Effectifs en formation et résultats aux examens

Effectifs en formation		
Session	Scolaires	Apprentis
2023	43	
2022	39	65
2021	55	61
2020	64	32

Validation de l'acquis de l'expérience (VAE)				
Session	Académie	Nb de candidats	Validés partiels	Nb de diplômés
2022	France entière	0	0	0
2021	France entière	2	1	1
2019	France entière	2	0	2
2018	Aix-Marseille	2	0	2

Effectifs et résultats aux examens (F : femmes / H : hommes)												
Session	Scolaire		Apprentissage		Formation continue		Individuel		Enseignement à distance		Tout statut	
	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis
2023	51	46	62	52	112	111	69	56	3	2	297	267
2022	59	52	49	43	128	120	85	72			321 (268 F / 53 H)	287 (246 F / 41 H)
2021	67	51	28	26	87	85	70	57	1	1	253 (208 F / 45 H)	220 (183 F / 37 H)
2020	49	41	27	27	99	97	55	51	4	4	234 (209 F / 25 H)	220 (199 F / 21 H)
2019	46	40	29	23	134	130	105	87	1	1	315 (273 F / 42 H)	281 (248 F / 33 H)
2018	51	39	37	30	110	108	106	99	1	1	305 (265 F / 40 H)	276 (245 F / 31 H)

Taux d'insertion (DEPP, MENJ)					
Cohorte	Statut de l'étudiant	Taux de poursuite d'études	Taux de diplômés en emploi à 6 mois	Taux de diplômés en emploi à 12 mois	Taux de rupture de contrat d'apprentissage
2022	Apprenti	67 %	55 %	60 %	34 %
	Scolaire en 2 ans	62 %	10 %	30 %	
2021	Apprenti	56 %	71 %	78 %	16 %
	Scolaire en 2 ans	74 %	33 %	33 %	
2020	Apprenti	35 %	55 %	73 %	
	Scolaire en 2 ans	55 %	30 %	50 %	

Ann. 4

BAC PRO ARTISANAT ET MÉTIERS D'ART – OPTION TAPISSIER D'AMEUBLEMENT

Effectifs en formation et résultats aux examens

Effectifs en formation		
Session	Scolaires	Apprentis
2023	232	
2022	168	4
2021	218	8
2020	231	1

Validation de l'acquis de l'expérience (VAE)				
Session	Académie	Nb de candidats	Validés partiels	Nb de diplômés
2019	France entière	3	2	1
2018	Lille	1	0	1

Effectifs et résultats aux examens (F : femmes / H : hommes)												
Session	Scolaire		Apprentissage		Formation continue		Individuel		Enseignement à distance		Tout statut	
	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis
2023	190	162	10	8							200 (170 F / 30 H)	170 (149 F / 21 H)
2022	207	176	4	3							211 (170 F / 41 H)	179 (149 F / 30 H)
2021	222	205	1	1	1	1					224 (192 F / 32 H)	207 (179 F / 28 H)
2020	205	193			1	1	2	0			208	194
2019	205	174					2	1			207	175
2018	221	196			1	1					222	197

Taux d'insertion (DEPP, MENJ)				
Cohorte	Statut de l'étudiant	Taux de poursuite d'études	Taux de diplômés en emploi à 6 mois	Taux de diplômés en emploi à 12 mois
2022	Apprenti	non spécifié	non spécifié	non spécifié
	Scolaire	58 %	45 %	45 %
2021	Apprenti	non spécifié	non spécifié	non spécifié
	Scolaire	54 %	15 %	40 %
2020	Apprenti	non spécifié	non spécifié	non spécifié
	Scolaire	55 %	21 %	29 %

Ann. 4

BP AMEUBLEMENT TAPISSERIE DÉCORATION Effectifs en formation et résultats aux examens

Effectifs en formation	
Session	Apprentis
2022	26
2021	18
2020	8

Validation de l'acquis de l'expérience (VAE)				
Session	Académie	Nb de candidats	Validés partiels	Nb de diplômés
2019	France entière	2	2	0
2018	Île-de-France	1	0	1

Effectifs et résultats aux examens (F : femmes / H : hommes)								
Session	Apprentissage		Formation continue		Individuel		Tout statut	
	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis	Présents	Admis
2022	14	14	4	3			18 (16 F / 2 H)	17 (15 F / 2 H)
2021	8	8	1	1			9 (F)	9 (F)
2020	14	14					14 (F)	14 (F)
2019	2	2	1	1			3 (F)	3 (F)
2018	14	12	2	1			16 (15 F / 1 H)	13 (12 F / 1 H)

Taux d'insertion (DEPP, MENJ)					
Cohorte	Statut de l'étudiant	Taux de poursuite d'études	Taux de diplômés en emploi à 6 mois	Taux de diplômés en emploi à 12 mois	Taux de rupture de contrat d'apprentissage
2022	Apprenti	5 %	76 %	88 %	25 %
2021	Apprenti	12 %	86 %	86 %	50 %
2020	Apprenti	7 %	69 %	76 %	

Ann. 4

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Critère	Titre Professionnel Tapissier-couturier d'ameublement (TP-01225 m04)	
Niveau	3	
Objectif principal	Formation initiale pour devenir tapissier-couturier d'ameublement / Certifier les compétences constitutives du titre professionnel visé	
Durée de formation	Formation continue : 5,5 mois environ / Alternance : 10 mois environ	
Modalités de formation	Formation continue, alternance, apprentissage / Formation multimodale	
Diplôme requis à l'entrée	Aucun diplôme ni expérience requis pour l'entrée en formation	
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser en sécurité des matériels stationnaires, outillages électroportatifs, pneumatiques, et outils manuels, dédiés à la couture d'ameublement • Confectionner des rideaux et leurs accessoires à l'unité ou en série • Confectionner des vitrages et des voilages à l'unité ou en série • Confectionner des stores d'intérieur à l'unité ou en série • Confectionner des décors de lits et accessoires de literie à l'unité ou en série 	<ul style="list-style-type: none"> • Confectionner des housses et doublures de coussins à l'unité ou en série • Confectionner des housses de sièges à l'unité ou en série • Utiliser en sécurité des outillages électroportatifs, pneumatiques, et outils manuels, dédiés à l'installation et à la pose d'éléments décoratifs sur chantier • Installer des décors de fenêtres et accessoires sur chantier • Poser des tentures murales sur chantier
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Confection de décors de fenêtres et stores d'intérieur • Confection de housses de literie, sièges et coussins • Installation de décors de fenêtres et accessoires • Pose de tentures murales 	
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle • Questionnaire professionnel • Questionnements à partir du dossier professionnel du candidat 	<ul style="list-style-type: none"> • Synthèse des évaluations passées en cours de formation • Entretien final avec un jury professionnel
Types d'emplois accessibles	Couturier d'ameublement • Tapissier d'ameublement • Couturier tapissier • Conseiller en décoration • Vendeur en fournitures de décoration	
Référentiels associés (codes ROME)	B1806 : Tapisserie-décoration en ameublement H2204 : Tapissier d'ameublement B1302 : Décoration d'objets d'art et artisanaux	
Date de renouvellement	RNCP36245 / Date de réexamen 17-04-2027 CPC Interministérielle Arts, spectacles et médias	

Ann. 4

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

Critère	Titre Professionnel Tapissier-garnisseur (TP-01226 m04)	
Niveau	3	
Objectif principal	Formation initiale pour devenir tapissier-garnisseur / Certifier les compétences constitutives du titre professionnel visé	
Durée de formation	Formation continue : 7 mois environ / Alternance : 12 mois environ	
Modalités de formation	Formation continue, alternance, apprentissage / Formation multimodale	
Diplôme requis à l'entrée	Aucun diplôme ni expérience requis pour l'entrée en formation	
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser en sécurité des matériels stationnaires et outils manuels dédiés aux travaux de garniture traditionnelle • Réaliser les opérations de dégarnissage des sièges et lits • Confectionner une garniture épaisse avec ou sans ressorts • Confectionner une garniture suspendue • Confectionner une garniture à cuvette avec coussin • Utiliser en sécurité des matériels stationnaires, outillages électroportatifs, pneumatiques, et outils manuels, dédiés aux travaux de garniture contemporaine • Confectionner une garniture composée en mousse • Confectionner une garniture à bosse en mousse • Confectionner une garniture capitonnée en mousse 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser en sécurité des matériels stationnaires, outillages électroportatifs, pneumatiques, et outils manuels, dédiés à la réalisation de supports de garniture, aux opérations mineures de restauration, et finitions des bois de sièges et lits • Réaliser des supports de garniture en bois et matériaux dérivés du bois • Réaliser des opérations mineures de restauration des bois de sièges et lits • Réaliser les finitions des bois de sièges et lits • Utiliser en sécurité des outillages électroportatifs, pneumatiques, et outils manuels, dédiés à l'installation et à la pose d'éléments décoratifs sur chantier • Installer des décors de fenêtres et accessoires sur chantier • Poser des tentures murales sur chantier
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de garnitures en méthode traditionnelle sur bois de sièges et lits • Réalisation de garnitures en méthode contemporaine sur bois de sièges et lits • Réalisation de supports de garniture en bois et dérivés du bois 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de finitions sur bois de sièges et lits • Réalisation d'opérations mineures de restauration des bois de sièges et lits • Installation de décors de fenêtres et accessoires • Pose de tentures murales
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation professionnelle • Questionnaire professionnel • Entretien technique avec un jury professionnel 	<ul style="list-style-type: none"> • Questionnements à partir du dossier professionnel du candidat • Synthèse des évaluations passées en cours de formation • Entretien final avec un jury professionnel
Types d'emplois accessibles	• Tapissier garnisseur • Tapissier en sièges • Tapissier • Tapissier-décorateur • Tapissier d'ameublement	
Référentiels associés (codes ROME)	B1806 : Tapisserie-décoration en ameublement H2204 : Tapissier d'ameublement B1302 : Décoration d'objets d'art et artisanaux H2207 : Réalisation de meubles en bois	
Date de renouvellement	RNCP36258 / Date de réexamen : 11-07-2027 CPC Interministérielle Arts, spectacles et médias	

Ann. 4

TITRE PROFESSIONNEL TAPISSIER-COUTURIER D'AMEUBLEMENT (TP-01225 m04) Niveau 3 Effectifs en formation et résultats aux examens

Voie de la formation

Année	Nb de candidats présentés au TP	Nb de candidats ayant obtenu le TP	Taux de réussite	Nb de candidats ayant obtenu au moins 1 CCP
2025				
2024	13	13	100 %	-
2023	32	28	87,5 %	2
2022	0	-	-	-
2021	41	34	83 %	2

Type de public (candidats présentés au titre professionnel par la voie de la formation)

Année	Nb de femmes	Nb d'hommes
2025		
2024	13 (100 %)	0
2023	31 (97 %)	1 (3 %)
2022	-	-
2021	37 (90 %)	4 (10 %)

Validation de l'acquis de l'expérience (VAE)

Année	Nb de candidats présentés au TP	Nb de candidats ayant obtenu le TP	Taux de réussite	Nb de candidats ayant obtenu au moins 1 CCP
2025				
2024	0	-	-	-
2023	0	-	-	-
2022	0	-	-	-
2021	1	1	100 %	-

Type de public (candidats présentés au titre professionnel par la voie de la VAE)

Année	Nb de femmes	Nb d'hommes
2025		
2024	-	-
2023	-	-
2022	-	-
2021	1 (100 %)	0

Taux de placement des demandeurs d'emploi / stagiaires titulaires du titre professionnel

Année	Taux d'accès à l'emploi	Taux d'emploi occupé à 6 mois	Taux d'emploi pérenne	Taux d'utilisation dans l'emploi des connaissances techniques acquises en formation	Taux de correspondance formation / emploi	Nb de répondants
2025						
2024						
2023						
2022	-	-	-	-	-	0
2021	58 %	53 %	0 %	80 %	78 %	19

Ann. 4

TITRE PROFESSIONNEL TAPISSIER-GARNISSEUR (TP-01226 m04) Niveau 3 Effectifs en formation et résultats aux examens

Voie de la formation

Année	Nb de candidats présentés au TP	Nb de candidats ayant obtenu le TP	Taux de réussite	Nb de candidats ayant obtenu au moins 1 CCP
2025				
2024				
2023	33	27	82 %	6
2022	51	48	94 %	2
2021	68	56	82 %	8

Type de public (candidats présentés au titre professionnel par la voie de la formation)

Année	Nb de femmes	Nb d'hommes
2025		
2024		
2023	24 (73 %)	9 (27 %)
2022	44 (86 %)	7 (14 %)
2021	59 (87 %)	9 (13 %)

Validation de l'acquis de l'expérience (VAE)

Année	Nb de candidats présentés au TP	Nb de candidats ayant obtenu le TP	Taux de réussite	Nb de candidats ayant obtenu au moins 1 CCP
2025				
2024				
2023	0	-	-	-
2022	0	-	-	-
2021	0	-	-	-

Type de public (candidats présentés au titre professionnel par la voie de la VAE)

Année	Nb de femmes	Nb d'hommes
2025		
2024		
2023	-	-
2022	-	-
2021	-	-

Taux de placement des demandeurs d'emploi / stagiaires titulaires du titre professionnel

Année	Taux d'accès à l'emploi	Taux d'emploi occupé à 6 mois	Taux d'emploi pérenne	Taux d'utilisation dans l'emploi des connaissances techniques acquises en formation	Taux de correspondance formation / emploi	Nb de répondants
2025						
2024						
2023						
2022	59,5 %	52 %	81 %	67,5 %	59 %	26
2021	70 %	67 %	100 %	86 %	86 %	33

Ann. 4

CHAMBRES DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT (CMA FRANCE)

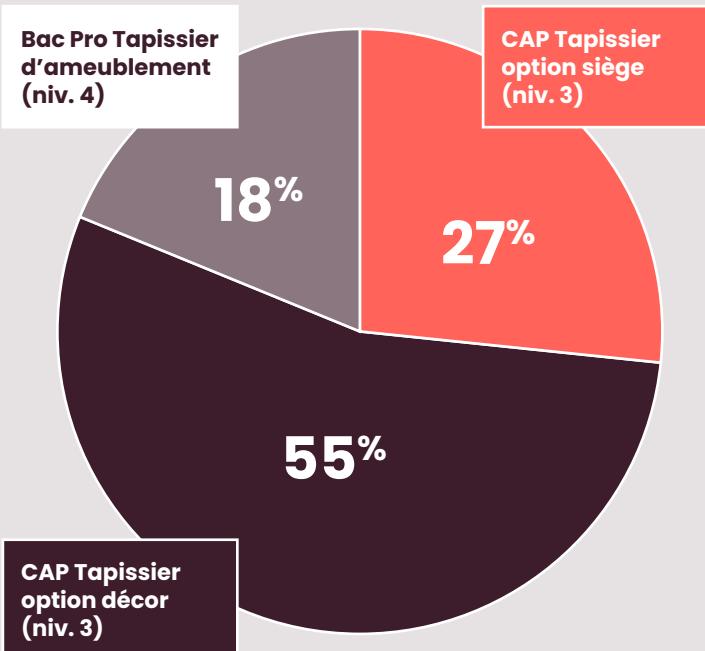
Critère	BTM Tapissier-décorateur option Garniture / option Couture
Niveau	5
Objectif principal	Le BTM forme des tapissiers-décorateurs-garnisseurs ou couturiers d'ameublement qui pourront gérer un atelier. Chef d'atelier, il coordonne le travail de coupe et de couture pour les décors d'ameublement (rideaux, coussins, etc). Il veille à l'optimisation des coûts de fabrication et gère les relations avec la clientèle.
Durée de formation	2 ans
Modalités de formation	Formation en alternance ou continue
Diplôme requis à l'entrée	Être titulaire d'un CAP Tapissier ou d'un diplôme de niveau 3 en tapisserie
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> • Création et réalisation de travaux d'intérieur (voilage, rideaux, décors...) • Réalisation de garnitures traditionnelles et de couvertures de sièges complexes • Réalisation de garnitures modernes (mousse) • Gestion d'atelier et de production • Supervision d'un atelier de tapisserie
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> • Création de projets de tapisserie sur mesure • Supervision de la production de meubles d'ameublement haut de gamme • Gestion d'atelier
Modalités d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Projet de fin d'études • Soutenance • Évaluation en entreprise
Types d'emplois accessibles	<ul style="list-style-type: none"> • Tapissier-décorateur • Tapissier en siège • Garnisseur en siège • Sellier tapissier aménageur • Tapissier d'ameublement • Chef d'équipe, responsable d'atelier tapissier • Artisan tapissier
Référentiels associés (codes ROME)	F1102 : Conception-aménagement d'espaces intérieurs B1806 : Tapisserie-décoration en ameublement B1806 : Tapisserie-décoration en ameublement H2204 : Tapissier d'ameublement
Date de renouvellement	RNCP41091 : 18-07-2028

Ann. 4

BTM TAPISSIER-DÉCORATEUR OPTION GARNITURE & OPTION COUTURE

Niveau des certifiés à l'entrée du BTM Tapissier-décorateur

↳ Années 2023 et 2024



Les titulaires du titre BTM Tapissier-décorateur ont un titre de Niveau 3 pour 82 % d'entre eux.

Tous ont des certifications en lien avec la tapisserie.

Taux de présentation à l'examen et des taux de réussite

↳ Année

Nb de candidats inscrits

Taux de présentation aux évaluations

Taux de réussite à la certification

2023

17

13 (76%)

9 (69%)

2024

5

4 (80%)

2 (50%)

Taux d'insertion dans l'emploi ▶ Enquête à 6 mois

↳ Année

Actifs occupés dans les activités visées

Autre profession

En recherche d'emploi

En poursuite d'études

Non répondants

2023

3

0

1

3

2

2024

1

0

0

0

1

Total

4

0

1

3

3

Taux d'insertion dans l'emploi ▶ Enquête actualisée

2023

4

0

1

2

2

2024

1

0

0

0

1

Total

5

0

1

2

3

- L'enquête à 6 mois nous montre nous avons 3 actifs dans les activités visées, 3 autres certifiés ont poursuivi leur formation, témoignant d'une volonté de spécialisation et d'élévation du niveau de qualification et une personne était en recherche d'emploi. Ces trajectoires reflètent une insertion différée mais qualitative, et confirment l'attractivité de la filière métier. Pour la promotion 2024, avec seulement 2 certifiés, et 1 seul répondant, l'analyse est plus compliquée pour un si petit effectif.
- L'enquête actualisée pour la promotion 2023, montre qu'il y a 4 actifs dans les activités visées, un en recherche d'emploi et 2 toujours en poursuite d'études. Cela nous montre que globalement les certifiés cherchent à s'insérer dans le métier visé, puisqu'ils sont désormais 4 à l'exercer, que deux autres poursuivent des études dans ce sens, et que la personne en recherche d'emploi recherche probablement dans les mêmes activités.

Taux d'insertion dans le métier visé

↳ Année

Taux d'insertion global à 6 mois

Taux d'insertion dans le métier visé à 6 mois

Taux d'insertion dans le métier visé à 2 ans

2023

75 %

75 %

80 %

2024

100 %

100 %

100 %

- Nous notons un bon taux d'insertion de la promotion 2023 avec 9 certifiés et un passage de 75 % dans les activités visées à 80 % lors de la réactualisation de l'enquête.
- Les 100 % d'insertion de la promotion 2024, sont plus difficilement évaluables car il y avait 1 retour sur les 2 candidats.

Ann. 4

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CPNEFP), AMEUBLEMENT FRANÇAIS ET UNAMA

Critère	CQP Tapissier en travaux hors atelier (villier)	CQP Pailleur-canneur
Niveau	Sans équivalence de niveau	Sans équivalence de niveau
Objectif principal	<ul style="list-style-type: none"> Préparer la fabrication d'un ouvrage de décoration intérieure, en atelier ou chez le client Réaliser la fabrication des éléments constitutifs de tout ou partie de l'ouvrage de décoration intérieure Installer et poser l'ouvrage de décoration intérieure chez les clients 	<ul style="list-style-type: none"> Réalisation d'un état des lieux et préparation de l'intervention de cannage ou de paillage Réalisation des procédés de cannage Réalisation des procédés de paillage Traitement des informations concernant les procédés de cannage ou de paillage
Durée de formation	Variable (souvent 1 an ou moins)	Variable (souvent 1 an ou moins)
Modalités de formation	Formation continue ou via la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)	Formation continue ou via la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)
Diplôme requis à l'entrée	CAP ou expérience professionnelle en tapisserie d'ameublement	CAP ou expérience professionnelle en tapisserie d'ameublement
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> BC01 : Préparer la fabrication d'un ouvrage de décoration intérieure, en atelier ou chez le client BC02 : Réaliser la fabrication des éléments constitutifs de tout ou partie de l'ouvrage de décoration intérieure BC03 : Installer et poser l'ouvrage de décoration intérieure chez les clients 	<ul style="list-style-type: none"> BC01 : Réalisation d'un état des lieux et préparation de l'intervention de cannage ou de paillage BC02 : Réalisation des procédés de cannage BC03 : Réalisation des procédés de paillage BC04 : Traitement des informations concernant les procédés de cannage ou de paillage
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> Fabrication en atelier ou chez le client de tout ou partie d'un ouvrage de décoration intérieure Installation ou la pose des éléments de décor chez le client 	Façonnage à la main, au détail ou en petite série, des pièces et ouvrages décoratifs ou utilitaires (assises de siège, objets d'ameublement, ...) à base de fibres, brins et lianes végétaux (paille, osier, rotin, ...)
Modalités d'évaluation	Évaluation pratique	Évaluation pratique
Types d'emplois accessibles	<ul style="list-style-type: none"> Couturier d'ameublement Tapissier en travaux hors atelier Artisan tapissier 	<ul style="list-style-type: none"> Tapissier en sièges Restaurateur de meubles anciens Artisan tapissier
Référentiels associés (codes ROME)	B1806 : Tapisserie-décoration en ameublement H2204 : Tapissier d'ameublement	B1806 : Tapisserie-décoration en ameublement H2204 : Tapissier d'ameublement B1302 : Décoration d'objets d'art et artisanaux H2207 : Réalisation de meubles en bois B1401 : Réalisation d'objets en lianes, fibres et brins végétaux
Date de renouvellement	Juillet 2027	Juillet 2027

Ann. 4

COMMISSION PARITAIRE NATIONALE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE (CPNEFP), AMEUBLEMENT FRANÇAIS ET UNAMA

Critère	CQP Opérateur de garnissage de l'ameublement	CQP Opérateur/trice de couture en ameublement	
Niveau	Sans équivalence de niveau	Sans équivalence de niveau	
Objectif principal	Valider des compétences en tapisserie d'ameublement, notamment dans les techniques de décoration et de siège	<ul style="list-style-type: none"> Réaliser la coupe, couture, assemblage et finitions d'éléments d'ameublement (sièges, matelas, accessoires) Confectionner des décors textiles (rideaux, housses, coussins, voilages, stores) Effectuer une maintenance de premier niveau des machines 	
Durée de formation	Variable (souvent 1 an ou moins)	La durée dépend du parcours (non précisée officiellement)	
Modalités de formation	Formation continue ou via la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)	En centre, contrat pro, formation continue ou via la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)	
Diplôme requis à l'entrée	Niveau CAP ou expérience professionnelle en tapisserie d'ameublement (requise)	Aucun formellement exigé (recrutement par positionnement / entretien)	
Compétences visées	<ul style="list-style-type: none"> BC01 : Préparation des opérations de garnissage et d'habillage BC02 : Réalisation des opérations de garnissage et d'habillage BC03 : Réalisation de l'entretien et de la maintenance de premier niveau des équipements de garnissage, d'habillage et de montage BC04 : Traitement des informations en lien avec la production réalisée 	<ul style="list-style-type: none"> BC01 : Préparation des opérations de confection et d'assemblage des éléments du meuble, matelas ou accessoire BC02 : Réalisation des opérations de confection et d'assemblage des éléments du meuble ou du matelas BC03 : Réalisation de l'entretien et de la maintenance de premier niveau des équipements de confection et d'assemblage 	
Activités principales	<ul style="list-style-type: none"> Réalise les découpes, le rembourrage, les renforts éventuels à positionner, etc. (dans le respect des consignes, du cahier des charges du client et des règles QHSE) Réalise des coutures de manière industrielle ou manuelle selon la gamme et l'opération considérée 	<ul style="list-style-type: none"> Coupe, couture, assemblage, finitions Confection de décors Installation sur site Maintenance simple 	
Modalités d'évaluation	Évaluation pratique	Le plus souvent mises en situation professionnelles, épreuves pratiques et dossier d'évaluation	
Types d'emplois accessibles	<ul style="list-style-type: none"> Tapissier d'ameublement Garnisseur de meubles Couturier-tapissier Couturier d'ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> Tapissier ensemblier Tapissier en sièges Tapissier industriel 	<ul style="list-style-type: none"> Opérateur/trice couture ameublement Tapissier-couturier Ouvrier-euse qualifié-e en atelier ou PME artisanale
Référentiels associés (codes ROME)	F1102 : Conception-aménagement d'espaces intérieurs B1806 : Tapisserie-décoration en ameublement H2204 : Tapissier d'ameublement	B1806 : Tapisserie - décoration en ameublement H2204 : Tapissier d'ameublement	
Date de renouvellement	Juillet 2027	Renouvellement périodique fixé par la branche	

Annexe 5 | LISTE DES LYCÉES PROFESSIONNELS ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS OU HABILITÉS

Région	Établissement / centre de formation	Ville code postal	Certification et option(s)	Modalité(s)
Auvergne - Rhône-Alpes	SEPR Lyon	Lyon 69 424	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor • DN MADE - mention Objet création et Réalisation de mobilier 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage
	Lycée professionnel Georges Lamarque	Rillieux-la-Pape 69 144	<ul style="list-style-type: none"> • 3e Prépa Métiers d'Arts • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement • Brevet Professionnel Ameublement Tapisserie-décoration 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Apprentissage • Formation continue (CAP opt. Siège)
	Lycée professionnel Jean-Claude Aubry	Bourgoin-Jallieu 38 303	<ul style="list-style-type: none"> • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire
	Aktéap	Caluire-et-Cuire 69 300	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation continue
	GRETA Auvergne	Clermont-Ferrand 63 000	<ul style="list-style-type: none"> • TP-01225 m04 - Tapissier-couturier d'ameublement • TP-01226 m04 - Tapissier-garnisseur 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage • Formation continue
	Lycée professionnel Marie Laurencin	Riom 63 200	<ul style="list-style-type: none"> • TP-01226 m04 - Tapissier-garnisseur • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire
Bretagne	Lycée professionnel Joseph Savina	Trégier 22 220	<ul style="list-style-type: none"> • 3e Prépa Métiers d'Arts • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Apprentissage
	Lycée polyvalent La Croix Rouge	Brest 29 229	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Apprentissage
	Lycée professionnel Bertrand Du Guesclin	Auray 56 406	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor • CAP - Tapissier-garnisseur • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Apprentissage

→ La carte des centres de formation préparant aux diplômes de la filière est disponible via ce lien :
https://framacarte.org/fr/map/centres-de-formation-filiere-tapisserie-dameubleme_193210#7/49.005/0.978

Ann. 5

LISTE DES LYCÉES PROFESSIONNELS ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS OU HABILITÉS

Région	Établissement / centre de formation	Ville code postal	Certification et option(s)	Modalité(s)
Bourgogne - Franche-Comté	LPO Bonaparte	Autun 71 400	<ul style="list-style-type: none"> • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement • DN MADE - Art de L'Assise Matériaux souples & Design 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire
	Au Petit Atelier	Ladoix-Serrigny 21 550	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation continue
Centre - Val de Loire	Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes	Chartres 28 000	<ul style="list-style-type: none"> • TP-01225 m04 - Tapissier-couturier d'ameublement • TP-01226 m04 - Tapissier-garnisseur 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage • Formation continue
	CMA Formation Joué-lès-Tours	Joué-lès-Tours 37 300	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor • BTM Tapissier d'Ameublement - option Garniture • BTM Tapissier d'Ameublement - option Couture 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage • Formation continue
	Lycée d'Arsonval	Joué-lès-Tours 37 300	<ul style="list-style-type: none"> • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire
Grand Est	Lycée des métiers des arts de l'habitat et de l'ameublement Pierre et Marie Curie	Neufchâteau 88 307	<ul style="list-style-type: none"> • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire
	Lycée polyvalent Frédéric Ozanam	Châlons-en-Champagne 51 000	<ul style="list-style-type: none"> • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire
	CFA de l'AFPIA Grand Est	Liffol-le-Grand 88 350	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor • Brevet Professionnel Ameublement Tapisserie-décoration • CQP Opérateur-trice de Garnissage de l'Ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage

-> La carte des centres de formation préparant aux diplômes de la filière est disponible via ce lien :

https://framacarte.org/fr/map/centres-de-formation-filiere-tapisserie-dameubleme_193210#7/49.005/0.978

Ann. 5

LISTE DES LYCÉES PROFESSIONNELS ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS OU HABILITÉS

Région	Établissement / centre de formation	Ville code postal	Certification et option(s)	Modalité(s)
Hauts-de-France	Lycée des métiers d'art Saint-Quentin	Saint-Quentin 02 100	<ul style="list-style-type: none"> • Brevet Professionnel Ameublement Tapisserie-décoration • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation continue
Île-de-France	CFA de La Bonne Graine École d'Ameublement de Paris	Paris 75 011	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor • Brevet Professionnel Ameublement Tapisserie-décoration 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage
	Compagnons du Devoir Pantin	Pantin 93 500	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor • TP-01226 m04 - Tapissier-garnisseur • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement • Brevet Professionnel Ameublement Tapisserie-décoration • BTM Tapissier d'Ameublement - option Garniture • BTM Tapissier d'Ameublement - option Couture 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage
	École Boulle (ESAA)	Paris 75 571	<ul style="list-style-type: none"> • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Apprentissage
	Lycée Adrienne Bolland	Poissy 78 300	<ul style="list-style-type: none"> • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement • DN MADE - Matériaux Parcours 2 : Objet, mobilier et marqueterie 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire
Normandie	Lycée La Source de Nogent-sur-Marne	Nogent-sur-Marne 94 130	<ul style="list-style-type: none"> • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement • DN MADE - Matériaux – Structures et matériaux souples 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire
	Lycée professionnel Augustin Boismard	Brionne 27 800	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Apprentissage
	Lycée professionnel Victor Lépine	Caen 14 053	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Apprentissage
	Lycée polyvalent Napoléon	L'Aigle 61 306	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Apprentissage

→ La carte des centres de formation préparant aux diplômes de la filière est disponible via ce lien :

https://framacarte.org/fr/map/centres-de-formation-filiere-tapisserie-dameubleme_193210#7/49.005/0.978

Ann. 5

LISTE DES LYCÉES PROFESSIONNELS ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS OU HABILITÉS

Région	Établissement / centre de formation	Ville code postal	Certification et option(s)	Modalité(s)
Nouvelle-Aquitaine	Lycée de l'Atlantique (UFA)	Royan 17 205	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Apprentissage
	EREA Les Chirons	Puymoyen 16 400	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor 	• Scolaire
	Philomathique	Bordeaux 33 000	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège 	• Formation continue
	CMA Formation Mont-de-Marsan	Mont-de-Marsan 40 000	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage • Formation continue
	École des Beaux Métiers	Guitres 33 230	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège 	• Formation continue
	Lycée professionnel Gabriel Haure-Placé	Coarraze 64 800	<ul style="list-style-type: none"> • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	• Scolaire
	Lycée professionnel Toulouse Lautrec	Bordeaux 33 000	<ul style="list-style-type: none"> • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	• Scolaire
Occitanie	Lycée polyvalent des métiers d'art Charles Gide	Uzès 30 700	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège • CAP Tapissier d'Ameublement - option Décor • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	• Scolaire
	Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes	Rodez 12 000	<ul style="list-style-type: none"> • TP-01225 m04 - Tapissier-couturier d'ameublement 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprentissage • Formation continue
	Lycée des métiers d'art, du bois et de l'ameublement	Revel 31 250	<ul style="list-style-type: none"> • 3e Prépa Métiers d'Arts • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement • DN MADE - option Objet 	<ul style="list-style-type: none"> • Scolaire • Apprentissage (1 an)
	Lycée DHUODA	Nîmes 30 000	<ul style="list-style-type: none"> • BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement 	• Scolaire
	IMARA	Pezanes 34 120	<ul style="list-style-type: none"> • CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège 	• Formation continue

→ La carte des centres de formation préparant aux diplômes de la filière est disponible via ce lien :

https://framacarte.org/fr/map/centres-de-formation-filiere-tapisserie-dameubleme_193210#7/49.005/0.978

Ann. 5

LISTE DES LYCÉES PROFESSIONNELS ET AUTRES ÉTABLISSEMENTS CONVENTIONNÉS OU HABILITÉS

Région	Établissement / centre de formation	Ville code postal	Certification et option(s)	Modalité(s)
Pays de la Loire	CMA Formation Nantes	Ste Luce-sur-Loire 44 983	• CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège	• Apprentissage • Formation continue
	Lycée professionnel L.A. de Bougainville	Nantes 44 000	• BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement	• Scolaire
	Atelier du bois	Les Sorinières 44 840	• TP-01226 m04 - Tapissier-garnisseur	• Apprentissage • Formation continue
PACA	Atelier École Déco	Avignon 84 000	• CAP Tapissier d'Ameublement - option Siège	• Formation continue
	Lycée professionnel Pasteur	Nice 06 000	• BAC Pro Artisanat et métiers d'art - option Tapissier d'ameublement	• Scolaire
Outre-Mer	Centre de Formation Professionnelle d'Adultes (CFPA) Polynésie Française Tahiti	Pirae 98 716	• TP-01225 m03 - Couturier d'ameublement	• Formation continue
	La Clef Guadeloupe	Les Abymes 97 139	• TP-01225 m04 - Tapissier-couturier d'ameublement	• Formation continue

-> La carte des centres de formation préparant aux diplômes de la filière est disponible via ce lien :
https://framacarte.org/fr/map/centres-de-formation-filiere-tapisserie-dameubleme_193210#7/49.005/0.978



cnams...



**Union Nationale de l'Artisanat
des Métiers de l'Ameublement**
120 av. Ledru Rollin - 75 011 PARIS
www.unama.org
www.services.unama.org

Frédéric Serveau
Directeur délégué de l'UNAMA

06 72 06 21 45
frederic.serveau@ameublement.com

Avec le soutien technique de :



Avec le soutien financier de :



Développement des Industries Françaises
de l'Ameublement et du Bois



Association pour le Dialogue Social
dans l'Artisanat de l'Ameublement